



République Française
Département Vendée (85)
COMMUNE DE CUGAND

Envoyé en préfecture le 16/02/2023
Reçu en préfecture le 16/02/2023
Publié le
ID : 085-218500767-20230202-DCM2023001-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 2 février 2023

Nombre de membres	
En exercice	23
Quorum	12
Présents	20
Votants	21

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE 2 FEVRIER 2023 à 20 h 30

Le Conseil Municipal de CUGAND, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Mme Cécile BARREAU, Maire, en session ordinaire.
Date de convocation du Conseil Municipal : le vendredi 27 janvier 2023

L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le vendredi 27 janvier 2023

Présents : Mme Cécile BARREAU, Maire.

Mmes et MM. : Adrien BARON, Laurence GRONDIN, Frédéric LECOMTE, Laurence CHAUVEAU, Magalie OIRY, Adjoint.

Mmes et MM. Aurélien ALLAIRE, Jean-Emmanuel BOILEAU, Michel BOIVINEAU, Jean-Claude BOURGOIN, Guy BUCHET, Marie CHAIGNEAU, Anita DOUILLARD, David EPIARD, Annie GELINEAU, Jacqueline HEAS, Nadège LE PIOUFFLE, Hélène LERUSTE, Marc PUICHAUD, Jérôme TURMEAU, Conseillers.

Excusés :

M. André HERVOUET ayant donné procuration à Mme Cécile BARREAU,

M. Emmanuel GARREAU.

Absent :

Mme Aurélie ALLEMAND

Secrétaire de séance : M. Adrien BARON.

2023-001 – COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU BUDGET GENERAL

Réunis sous la présidence de Monsieur Adrien BARON, 1^{er} adjoint au Maire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Madame Cécile BARREAU, Maire, et après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, le compte administratif fait l'objet de la présentation suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
		Résultat constaté au 31 décembre 2021	154 530.25 €
Dépenses réalisées 2022	3 060 235.12 €	Recettes réalisées 2022	3 358 471.10 €
		Excédent de l'exercice 2022	298 235.98 €
		Solde cumulé Excédent au 31-12-22	452 766.23 €

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
		Résultat constaté au 31 décembre 2021	534 692.47 €
Dépenses réalisées 2022	2 355 300.31 €	Recettes réalisées 2022	2 005 768.03 €
Déficit de l'exercice 2022	349 532.28 €		
		Solde cumulé Excédent au 31-12-22	185 160.19 €
Restes à réaliser en 2023	432 573.00 €	Restes à réaliser en 2023	642 805.00 €

RESULTAT CUMULE AVEC RAR

848 158.42 €

DELIBERE

Monsieur Adrien BARON propose au Conseil Municipal :

DE DONNER ACTE de la présentation faite du compte administratif suivante,
DE CONSTATER la comptabilité principale, les identités des valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
DE RECONNAITRE la sincérité des restes à réaliser,
ET D'ARRETER les résultats définitifs tels que résumés ci-après :

- **Excédent de fonctionnement : 452 766.23 €**
- **Excédent d'investissement : 185 160.19 €**

- **Monsieur Adrien BARON demande à l'assemblée de bien vouloir procéder au vote de la décision :**

Nombre de Votants	20
Abstention(s)	0
Voix « Contre »	0
Voix « Pour »	20

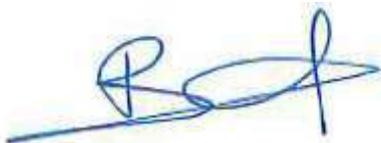
Après en avoir délibéré et hors la présence de Cécile BARREAU, Maire, il en est ainsi décidé à l'unanimité des membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
 Au registre suivent les signatures

A Cugand, le 2 février 2023.

M. Adrien BARON
 Secrétaire de séance

Mme Cécile BARREAU
 Maire de CUGAND




#signature#



République Française
Département Vendée (85)
COMMUNE DE CUGAND

Envoyé en préfecture le 16/02/2023
Reçu en préfecture le 16/02/2023
Publié le 
ID : 085-218500767-20230202-DCM2023002-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 2 février 2023

Nombre de membres	
En exercice	23
Quorum	12
Présents	20
Votants	21

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE 2 FEVRIER 2023 à 20 h 30

Le Conseil Municipal de CUGAND, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Mme Cécile BARREAU, Maire, en session ordinaire.
Date de convocation du Conseil Municipal : le vendredi 27 janvier 2023

L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le vendredi 27 janvier 2023

Présents : Mme Cécile BARREAU, Maire.

Mmes et MM. : Adrien BARON, Laurence GRONDIN, Frédéric LECOMTE, Laurence CHAUVEAU, Magalie OIRY, Adjoint.

Mmes et MM. Aurélien ALLAIRE, Jean-Emmanuel BOILEAU, Michel BOIVINEAU, Jean-Claude BOURGOIN, Guy BUCHET, Marie CHAIGNEAU, Anita DOUILLARD, David EPIARD, Annie GELINEAU, Jacqueline HEAS, Nadège LE PIOUFFLE, Hélène LERUSTE, Marc PUICHAUD, Jérôme TURMEAU, Conseillers.

Excusés :

M. André HERVOUET ayant donné procuration à Mme Cécile BARREAU,
M. Emmanuel GARREAU.

Absent :

Mme Aurélie ALLEMAND

Secrétaire de séance : M. Adrien BARON.

2023-002 – COMPTE DE GESTION 2022 DU BUDGET GENERAL

Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le receveur municipal à la clôture de l'exercice. Les résultats des différents comptes administratifs 2022 ont été comparés avec ceux des comptes de gestion du Comptable Public. Ces résultats coïncident en tous points.

DELIBERE

Madame le Maire invite les membres du Conseil Municipal :

A APPROUVER les comptes du Receveur Municipal au titre de la gestion 2022.
DE DECLARER que le compte de gestion du budget général, dressé pour l'exercice 2022, par le Receveur, visé et certifié conforme par Madame le Maire, est en concordance avec le compte administratif 2022 et n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

- **Madame le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir procéder au vote de la décision :**

Nombre de Votants	21
Abstention(s)	0
Voix « Contre »	0
Voix « Pour »	21

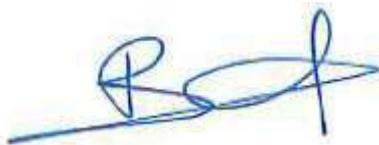
Après en avoir délibéré, il en est ainsi décidé à majorité des membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

A Cugand, le 2 février 2023.

M. Adrien BARON
Secrétaire de séance

Mme Cécile BARREAU
Maire de CUGAND



#signature#



République Française
Département Vendée (85)
COMMUNE DE CUGAND

Envoyé en préfecture le 16/02/2023
Reçu en préfecture le 16/02/2023
Publié le
ID : 085-218500767-20230202-DCM2023003-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 2 février 2023

Nombre de membres	
En exercice	23
Quorum	12
Présents	20
Votants	21

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE 2 FEVRIER 2023 à 20 h 30

Le Conseil Municipal de CUGAND, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Mme Cécile BARREAU, Maire, en session ordinaire. Date de convocation du Conseil Municipal : le vendredi 27 janvier 2023

L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le vendredi 27 janvier 2023

Présents : Mme Cécile BARREAU, Maire.

Mmes et MM. : Adrien BARON, Laurence GRONDIN, Frédéric LECOMTE, Laurence CHAUVEAU, Magalie OIRY, Adjoint.

Mmes et MM. Aurélien ALLAIRE, Jean-Emmanuel BOILEAU, Michel BOIVINEAU, Jean-Claude BOURGOIN, Guy BUCHET, Marie CHAIGNEAU, Anita DOUILLARD, David EPIARD, Annie GELINEAU, Jacqueline HEAS, Nadège LE PIOUFFLE, Hélène LERUSTE, Marc PUICHAUD, Jérôme TURMEAU, Conseillers.

Excusés :

M. André HERVOUET ayant donné procuration à Mme Cécile BARREAU,

M. Emmanuel GARREAU.

Absent :

Mme Aurélie ALLEMAND

Secrétaire de séance : M. Adrien BARON.

2023-003 – AFFECTATION DES RESULTATS DEFINITIFS 2022 DU BUDGET GÉNÉRAL

La section de fonctionnement du BUDGET GENERAL 2022 de la commune de CUGAND fait ressortir un excédent de fonctionnement de 452 766.23 €. En application de l'instruction M 57, Madame le Maire rappelle les données comptables suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
	Report de l'excédent au 31 décembre 2021	154 530.25
	<u>Opérations de l'année 2022</u>	
Recettes de fonctionnement	3 358 471.10 €	298 235.98 €
Dépenses de fonctionnement	3 060 235.12 €	
Excédent de fonctionnement constaté au 31-12-2022		452 766.23 €

SECTION D'INVESTISSEMENT		
	Report de l'excédent au 31 décembre 2021	534 692.47 €
	<u>Opérations de l'année 2022</u>	
Recettes d'investissement	2 005 768.03 €	- 349 532.28 €
Dépenses d'investissement	2 355 300.31 €	
Excédent d'investissement constaté au 31-12-2022		185 160.19 €
Restes à réaliser en 2023		
Recettes d'investissement	642 805.00 €	210 232.00 €
Dépenses d'investissement	432 573.00 €	
BESOIN DE FINANCEMENT CONTATE		/

DELIBERE

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal :

DE PROCEDER à l'affectation des résultats définitifs au titre du budget 2023 selon les modalités suivantes :

1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé	452 766.23 €
002 - Excédent reporté	0.00 €
TOTAL	452 766.23 €

- **Madame le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir procéder au vote de la décision :**

Nombre de Votants	21
Abstention(s)	0
Voix « Contre »	0
Voix « Pour »	21

Après en avoir délibéré, il en est ainsi décidé à l'unanimité des membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
 Au registre suivent les signatures

A Cugand, le 2 février 2023.

M. Adrien BARON
 Secrétaire de séance

Mme Cécile BARREAU
 Maire de CUGAND



#signature#



République Française
Département Vendée (85)
COMMUNE DE CUGAND

Envoyé en préfecture le 16/02/2023
Reçu en préfecture le 16/02/2023
Publié le
ID : 085-218500767-20230202-DCM2023004-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 2 février 2023

Nombre de membres	
En exercice	23
Quorum	12
Présents	20
Votants	21

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE 2 FEVRIER 2023 à 20 h 30

Le Conseil Municipal de CUGAND, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Mme Cécile BARREAU, Maire, en session ordinaire.
Date de convocation du Conseil Municipal : le vendredi 27 janvier 2023

L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le vendredi 27 janvier 2023

Présents : Mme Cécile BARREAU, Maire.

Mmes et MM. : Adrien BARON, Laurence GRONDIN, Frédéric LECOMTE, Laurence CHAUVEAU, Magalie OIRY, Adjoint.

Mmes et MM. Aurélien ALLAIRE, Jean-Emmanuel BOILEAU, Michel BOIVINEAU, Jean-Claude BOURGOIN, Guy BUCHET, Marie CHAIGNEAU, Anita DOUILLARD, David EPIARD, Annie GELINEAU, Jacqueline HEAS, Nadège LE PIOUFFLE, Hélène LERUSTE, Marc PUICHAUD, Jérôme TURMEAU, Conseillers.

Excusés :

M. André HERVOUET ayant donné procuration à Mme Cécile BARREAU,
M. Emmanuel GARREAU.

Absent :

Mme Aurélie ALLEMAND

Secrétaire de séance : M. Adrien BARON.

2023-004 – VOTE DU BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE DE CUGAND – EXERCICE 2023

Madame le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les chiffres qu'elle propose pour le budget général de la commune pour l'exercice 2023 :

SECTION de FONCTIONNEMENT - DEPENSES – B.P. 2023		
011	Charges à caractère général	1 251 770.00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 214 000.00 €
739221	Atténuation de produits	104 500.00 €
65	Autres produits de gestion courante	352 300.00 €
66	Charges financières	33 000.00 €
67	Charges exceptionnelles	2 000.00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	191 000.00 €
023	Virement à la section investissement	156 000.00 €
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	3 304 570.00 €
002	RESULTAT REPORTE 2022	0.00 €

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2023	3 304 570.00 €
--	-----------------------

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - B.P. 2023		
013	Atténuation de charges	42 090.00 €
70	Produits de services	437 150.00 €
7311/7318	Contributions directes	1 218 240.00 €
7321	Attribution allocation	629 000.00 €
73223	FPIC	1 190.00 €
73	Autres taxes	1 100.00 €
7381	Taxe addit. droits mutation	72 600.00 €
741	Dotations	386 000.00 €
744	FCTVA	11 000.00 €
746/748	Autres participat. & compensations	276 200.00 €
75	Autres produits de gest.	229 200.00 €
42	Dif sur réalisation	800.00 €
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	3 304 570.00 €
002	VIREMENT BP/EXCEDENT PREVISIONNEL CA	0.00 €

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 2023	3 304 570.00 €
---	-----------------------

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES - B.P 2023		
	<i>Restes à réaliser + nouvelles inscriptions</i>	
2023	Immobilisations corporelles et immobilisations en cours	2 371 800.00 €
16	Emprunts et dettes assimilés	556 500.00 €
10226	Remboursement de la taxe d'aménagement à TDM	18 400.00 €
040	Amortissement subvention véhicule	800.00 €
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 947 500.00 €
001	SOLDE REPORTE 2022	0.00 €

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2023	2 947 500.00 €
---	-----------------------

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES - BP. 2023		
	<i>Restes à réaliser + nouvelles inscriptions</i>	
10	Dotations, fonds divers (TA + FCTVA)	362 438.58 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	452 766.23 €
13	Subventions d'équipement	1 298 635.00 €
16	Emprunts / dépôts et cautionnement	301 500.00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	156 000.00 €
040	Amortissements	191 000.00 €
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	2 762 339.81 €
001	SOLDE REPORTE 2022	185 160.19 €

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT 2023	2 947 500.00 €
---	-----------------------

N° opération	Libellé de l'Opération	Dépenses TTC (Restes à réaliser et inscriptions nouvelles)	Recettes TTC (Restes à réaliser et inscriptions nouvelles)
14	Voiries + (réseaux)	98 600.00 €	750.00 €
15	Conformité Eclairage Public	20 000.00 €	
19	Equip.sportifs	120 600.00 €	35 000.00 €
20	Pole jeunesse	50 000.00 €	
22	Aménagt place de la Mairie	130 000.00 €	142 000.00 €
26	Ecoles Publiques	27 500.00 €	
29	bât. Publics	132 500.00 €	94 912.00 €
30	Locaux culturels	1 060 000.00 €	605 000.00 €
32	Environnement	20 000.00 €	
33	Acquisitions matériels	57 700.00 €	
42	Gîtes	46 300.00 €	
46	rue Jean Moulin+aménagt parc	32 000.00 €	
47	Restaurant scolaire	123 500.00 €	12 080.00 €
53	Acquisitions Foncières	5 000.00 €	
56	Mairie	210 000.00 €	175 446.00 €
59	Médiathèque	5 600.00 €	
60	Périscolaire	11 000.00 €	219 390.00 €
63	Aménagements sécuritaires	213 000.00 €	
64	Mobilier et équip.extérieur	8 500.00 €	14 057.00 €
	TOTAL DES EQUIPEMENTS	2 371 800.00 €	1 298 635.00 €

DELIBERE

Madame le Maire propose aux membres de l'assemblée :

D'APPROUVER (en section de fonctionnement au niveau des chapitres et en section d'investissement au niveau des chapitres pour les crédits hors opérations comptables et au niveau des opérations) le budget primitif 2023 pour le BUDGET GENERAL DE CUGAND.

- **Madame le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir procéder au vote de la décision :**

Nombre de Votants	21
Abstention(s)	0
Voix « Contre »	4
Voix « Pour »	17

Après en avoir délibéré, il en est ainsi décidé à la majorité des membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

A Cugand, le 2 février 2023.

M. Adrien BARON
Secrétaire de séance

Mme Cécile BARREAU
Maire de CUGAND



#signature#



République Française
Département Vendée (85)
COMMUNE DE CUGAND

Envoyé en préfecture le 16/02/2023
Reçu en préfecture le 16/02/2023
Publié le
ID : 085-218500767-20230202-DCM2023005-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 2 février 2023

Nombre de membres	
En exercice	23
Quorum	12
Présents	20
Votants	21

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE 2 FEVRIER 2023 à 20 h 30

Le Conseil Municipal de CUGAND, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Mme Cécile BARREAU, Maire, en session ordinaire.
Date de convocation du Conseil Municipal : le vendredi 27 janvier 2023

L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le vendredi 27 janvier 2023

Présents : Mme Cécile BARREAU, Maire.

Mmes et MM. : Adrien BARON, Laurence GRONDIN, Frédéric LECOMTE, Laurence CHAUVEAU, Magalie OIRY, Adjoint.

Mmes et MM. Aurélien ALLAIRE, Jean-Emmanuel BOILEAU, Michel BOIVINEAU, Jean-Claude BOURGOIN, Guy BUCHET, Marie CHAIGNEAU, Anita DOUILLARD, David EPIARD, Annie GELINEAU, Jacqueline HEAS, Nadège LE PIOUFFLE, Hélène LERUSTE, Marc PUICHAUD, Jérôme TURMEAU, Conseillers.

Excusés :

M. André HERVOUET ayant donné procuration à Mme Cécile BARREAU,

M. Emmanuel GARREAU.

Absent :

Mme Aurélie ALLEMAND

Secrétaire de séance : M. Adrien BARON.

2023-005 – COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU BUDGET ANNEXE DES RESERVES FONCIERES

Réunis sous la présidence de Monsieur Adrien BARON, 1^{er} adjoint au Maire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Madame Cécile BARREAU, Maire, et après s'être fait présenter le budget annexe des Réserves Foncières et les décisions modificatives de l'exercice considéré, le compte administratif fait l'objet de la présentation suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
		Excédent constaté Au 31 décembre 2021	affectés au 1068
Dépenses réalisées 2022	163 724.77 €	Recettes réalisées 2022	304 935.97 €
		Excédent de l'exercice 2022	141 211.20 €
		Solde cumulé Excédent au 31-12-22	141 211.20 €

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Déficit constaté Au 31 décembre 2021	196 857.89 €	Excédent constaté Au 31 décembre 2021	
Dépenses réalisées 2022	147 264.94 €	Recettes réalisées 2022	209 357.01 €
		Excédent de l'exercice 2022	62 092.07 €
Solde cumulé Déficit au 31-12-22	134 765.82 €		

RESULTATS CUMULES AU 31/12/2022	6 445.38 €
---------------------------------	------------

DELIBERE

Monsieur Adrien BARON propose au Conseil Municipal :

DE DONNER ACTE de la présentation faite du compte administratif,
DE CONSTATER la présente comptabilité annexe, les identités des valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
DE RECONNAITRE la sincérité des restes à réaliser,
ET D'ARRETER les résultats définitifs tels que résumés ci-après :

- **Excédent de fonctionnement : 141 211.20 €**
- **Déficit d'investissement : 134 765.82 €**

- **Monsieur Adrien BARON demande à l'assemblée de bien vouloir procéder au vote de la décision :**

Nombre de Votants	20
Abstention(s)	0
Voix « Contre »	0
Voix « Pour »	20

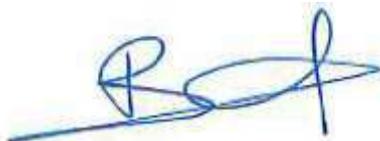
Après en avoir délibéré et hors la présence de Cécile BARREAU, Maire, il en est ainsi décidé à l'unanimité des membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
 Au registre suivent les signatures

A Cugand, le 2 février 2023.

M. Adrien BARON
 Secrétaire de séance

Mme Cécile BARREAU
 Maire de CUGAND




#signature#



République Française
Département Vendée (85)
COMMUNE DE CUGAND

Envoyé en préfecture le 16/02/2023
Reçu en préfecture le 16/02/2023
Publié le 
ID : 085-218500767-20230202-DCM2023006-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 2 février 2023

Nombre de membres	
En exercice	23
Quorum	12
Présents	20
Votants	21

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE 2 FEVRIER 2023 à 20 h 30

Le Conseil Municipal de CUGAND, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Mme Cécile BARREAU, Maire, en session ordinaire.
Date de convocation du Conseil Municipal : le vendredi 27 janvier 2023

L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le vendredi 27 janvier 2023

Présents : Mme Cécile BARREAU, Maire.

Mmes et MM. : Adrien BARON, Laurence GRONDIN, Frédéric LECOMTE, Laurence CHAUVEAU, Magalie OIRY, Adjoints.

Mmes et MM. Aurélien ALLAIRE, Jean-Emmanuel BOILEAU, Michel BOIVINEAU, Jean-Claude BOURGOIN, Guy BUCHET, Marie CHAIGNEAU, Anita DOUILLARD, David EPIARD, Annie GELINEAU, Jacqueline HEAS, Nadège LE PIOUFFLE, Hélène LERUSTE, Marc PUICHAUD, Jérôme TURMEAU, Conseillers.

Excusés :

M. André HERVOUET ayant donné procuration à Mme Cécile BARREAU,

M. Emmanuel GARREAU.

Absent :

Mme Aurélie ALLEMAND

Secrétaire de séance : M. Adrien BARON.

2023-006 – COMPTE DE GESTION 2022 DU BUDGET ANNEXE DES RESERVES FONCIERES

Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le receveur municipal à la clôture de l'exercice. Les résultats du compte administratif 2022 du budget annexe des réserves foncières ont été comparés avec celui du compte de gestion du Comptable Public. Ces résultats coïncident en tous points.

DELIBERE

Madame le Maire invite les membres du Conseil Municipal :

A APPROUVER les comptes du Receveur Municipal au titre de la gestion 2022.

DE DECLARER que le compte de gestion du budget annexe des réserves foncières, dressé pour l'exercice 2022, par le Receveur, visé et certifié conforme par Madame le Maire, est en concordance avec le compte administratif 2022 dudit budget et n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

- **Madame le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir procéder au vote de la décision :**

Nombre de Votants	21
Abstention(s)	0
Voix « Contre »	0
Voix « Pour »	21

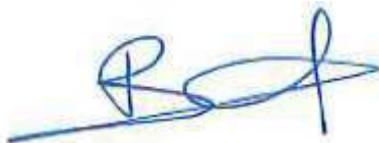
Après en avoir délibéré, il en est ainsi décidé à l'unanimité des membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

A Cugand, le 2 février 2023.

M. Adrien BARON
Secrétaire de séance

Mme Cécile BARREAU
Maire de CUGAND



#signature#



République Française
Département Vendée (85)
COMMUNE DE CUGAND

Envoyé en préfecture le 16/02/2023
Reçu en préfecture le 16/02/2023
Publié le
ID : 085-218500767-20230202-DCM2023007-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 2 février 2023

Nombre de membres	
En exercice	23
Quorum	12
Présents	20
Votants	21

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE 2 FEVRIER 2023 à 20 h 30

Le Conseil Municipal de CUGAND, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Mme Cécile BARREAU, Maire, en session ordinaire.
Date de convocation du Conseil Municipal : le vendredi 27 janvier 2023

L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le vendredi 27 janvier 2023

Présents : Mme Cécile BARREAU, Maire.

Mmes et MM. : Adrien BARON, Laurence GRONDIN, Frédéric LECOMTE, Laurence CHAUVEAU, Magalie OIRY, Adjoint.

Mmes et MM. Aurélien ALLAIRE, Jean-Emmanuel BOILEAU, Michel BOIVINEAU, Jean-Claude BOURGOIN, Guy BUCHET, Marie CHAIGNEAU, Anita DOUILLARD, David EPIARD, Annie GELINEAU, Jacqueline HEAS, Nadège LE PIOUFFLE, Hélène LERUSTE, Marc PUICHAUD, Jérôme TURMEAU, Conseillers.

Excusés :

M. André HERVOUET ayant donné procuration à Mme Cécile BARREAU,

M. Emmanuel GARREAU.

Absent :

Mme Aurélie ALLEMAND

Secrétaire de séance : M. Adrien BARON.

2023-007 – AFFECTATION DES RESULTATS DEFINITIFS 2022 DU BUDGET ANNEXE DES RESERVES FONCIERES

La section de fonctionnement du BUDGET ANNEXE DES RESERVES FONCIERES 2022 de la commune de CUGAND fait ressortir un excédent de fonctionnement de 141 211.20 €. Madame le Maire rappelle les données comptables suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
	Report de l'excédent au 31 décembre 2021	
	<u>Opérations de l'année 2022</u>	
Recettes de fonctionnement	304 935.97 €	
Dépenses de fonctionnement	163 724.77 €	141 211.20 €
Excédent de fonctionnement constaté au 31-12-2022		141 211.20 €
SECTION D'INVESTISSEMENT		
	Report du déficit au 31 décembre 2021	196 857.89 €
	<u>Opérations de l'année 2022</u>	
Recettes d'investissement	209 357.01 €	
Dépenses d'investissement	147 264.94 €	62 092.07 €
Déficit d'investissement constaté au 31-12-2022		134 765.82 €

DELIBERE

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal :

DE PROCEDER à l'affectation des résultats définitifs au titre du budget 2023 selon les modalités suivantes :

1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé	134 765.82 €
002 - Excédent reporté	6 445.38 €
TOTAL	141 211.20 €

- **Madame le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir procéder au vote de la décision :**

Nombre de Votants	21
Abstention(s)	0
Voix « Contre »	0
Voix « Pour »	21

Après en avoir délibéré, il en est ainsi décidé à l'unanimité des membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

A Cugand, le 2 février 2023.

M. Adrien BARON
Secrétaire de séance

Mme Cécile BARREAU
Maire de CUGAND



#signature#



République Française
Département Vendée (85)
COMMUNE DE CUGAND

Envoyé en préfecture le 16/02/2023
Reçu en préfecture le 16/02/2023
Publié le 
ID : 085-218500767-20230202-DCM2023008-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 2 février 2023

Nombre de membres	
En exercice	23
Quorum	12
Présents	20
Votants	21

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE 2 FEVRIER 2023 à 20 h 30

Le Conseil Municipal de CUGAND, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Mme Cécile BARREAU, Maire, en session ordinaire.
Date de convocation du Conseil Municipal : le vendredi 27 janvier 2023

L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le vendredi 27 janvier 2023

Présents : Mme Cécile BARREAU, Maire.

Mmes et MM. : Adrien BARON, Laurence GRONDIN, Frédéric LECOMTE, Laurence CHAUVEAU, Magalie OIRY, Adjoint.

Mmes et MM. Aurélien ALLAIRE, Jean-Emmanuel BOILEAU, Michel BOIVINEAU, Jean-Claude BOURGOIN, Guy BUCHET, Marie CHAIGNEAU, Anita DOUILLARD, David EPIARD, Annie GELINEAU, Jacqueline HEAS, Nadège LE PIOUFFLE, Hélène LERUSTE, Marc PUICHAUD, Jérôme TURMEAU, Conseillers.

Excusés :

M. André HERVOUET ayant donné procuration à Mme Cécile BARREAU,

M. Emmanuel GARREAU.

Absent :

Mme Aurélie ALLEMAND

Secrétaire de séance : M. Adrien BARON.

2023-008 – VOTE DU BUDGET ANNEXE DES RESERVES FONCIERES DE LA COMMUNE DE CUGAND – EXERCICE 2023

Madame le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les chiffres qu'elle propose pour le budget annexe des réserves foncières de la commune pour l'exercice 2023 :

SECTION de FONCTIONNEMENT - DEPENSES – B.P. 2023		
6611	Intérêts réglés à l'échéance	23 200.00 €
6015	Terrains à aménager	4 800.00 €
023	Virement à la section d'investissement	58 000.00 €
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	86 000.00 €
002	RESULTAT REPORTE 2022	

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 2023	86 000.00 €
---	--------------------

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - B.P. 2023		
752	Fermage	4 554.62 €
774	Subvention exceptionnelle	75 000.00 €
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	79 554.62 €
002	RESULTAT REPORTE 2022	6 445.38 €

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 2023	86 000.00 €
---	--------------------

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES - B.P 2023		
1641	Emprunts et dettes assimilés	142 000.00 €
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	142 000.00 €
001	SOLDE D'INVESTISSEMENT REPORTE 2022	134 765.82 €

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2023	276 765.82 €
---	---------------------

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES - BP. 2023		
	<i>Restes à réaliser + nouvelles inscriptions</i>	
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	134 765.82 €
021	Virement de la section de fonctionnement	58 000.00 €
2111	Ventes terrains nus Bois Joli	84 000.00 €
040	Opération d'ordre entre sections	
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	276 765.82 €
002	RESULTAT REPORTE 2022	

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 2023	276 765.82 €
--	---------------------

DELIBERE

Madame le Maire propose aux membres de l'assemblée :

D'APPROUVER (en section de fonctionnement au niveau des chapitres et en section d'investissement au niveau des chapitres pour les crédits hors opérations comptables et au niveau des opérations) le budget primitif 2023 pour le BUDGET ANNEXE DES RESERVES FONCIERES.

- **Madame le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir procéder au vote de la décision :**

Nombre de Votants	21
Abstention(s)	0
Voix « Contre »	1
Voix « Pour »	20

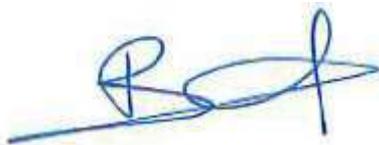
Après en avoir délibéré, il en est ainsi décidé à la majorité des membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

A Cugand, le 2 février 2023.

M. Adrien BARON
Secrétaire de séance

Mme Cécile BARREAU
Maire de CUGAND



#signature#



République Française
Département Vendée (85)
COMMUNE DE CUGAND

Envoyé en préfecture le 16/02/2023
Reçu en préfecture le 16/02/2023
Publié le
ID : 085-218500767-20230202-DCM2023009-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 2 février 2023

Nombre de membres	
En exercice	23
Quorum	12
Présents	20
Votants	21

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE 2 FEVRIER 2023 à 20 h 30

Le Conseil Municipal de CUGAND, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Mme Cécile BARREAU, Maire, en session ordinaire.
Date de convocation du Conseil Municipal : le vendredi 27 janvier 2023

L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le vendredi 27 janvier 2023

Présents : Mme Cécile BARREAU, Maire.

Mmes et MM. : Adrien BARON, Laurence GRONDIN, Frédéric LECOMTE, Laurence CHAUVEAU, Magalie OIRY, Adjoint.

Mmes et MM. Aurélien ALLAIRE, Jean-Emmanuel BOILEAU, Michel BOIVINEAU, Jean-Claude BOURGOIN, Guy BUCHET, Marie CHAIGNEAU, Anita DOUILLARD, David EPIARD, Annie GELINEAU, Jacqueline HEAS, Nadège LE PIOUFFLE, Hélène LERUSTE, Marc PUICHAUD, Jérôme TURMEAU, Conseillers.

Excusés :

M. André HERVOUET ayant donné procuration à Mme Cécile BARREAU,

M. Emmanuel GARREAU.

Absent :

Mme Aurélie ALLEMAND

Secrétaire de séance : M. Adrien BARON.

2023-009 – COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT DE LA PALAIRE

Réunis sous la présidence de Monsieur Adrien BARON, 1^{er} adjoint au Maire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Madame Cécile BARREAU, Maire, et après s'être fait présenter le budget annexe du lotissement de la Palaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, le compte administratif fait l'objet de la présentation suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
		Excédent constaté Au 31 décembre 2021	106 607.07 €
Dépenses réalisées 2022	17 738.75 €	Recettes réalisées 2022	0.00 €
Déficit de l'exercice 2022	17 738.75 €		
		Solde cumulé Excédent au 31-12-22	88 868.32 €

SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES	
DEPENSES		RECETTES	
		Excédent constaté Au 31 décembre 2021	0.00 €
Dépenses réalisées 2022	0.00 €	Recettes réalisées 2022	0.00 €
		Excédent de l'exercice 2022	0.00 €
		Solde cumulé Excédent au 31-12-22	0.00 €

RESULTATS CUMULES AU 31/12/2022
--

88 868.32 €

DELIBERE

Monsieur Adrien BARON propose au Conseil Municipal :

DE DONNER ACTE de la présentation faite du compte administratif,

DE CONSTATER la présente comptabilité annexe, les identités des valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

DE RECONNAITRE la sincérité des restes à réaliser,

ET D'ARRETER les résultats définitifs tels que résumés ci-après :

- **Excédent de fonctionnement : 88 868.32 €**
- **Excédent d'investissement : 0.00 €**

- **Monsieur Adrien BARON demande à l'assemblée de bien vouloir procéder au vote de la décision :**

Nombre de Votants	20
Abstention(s)	0
Voix « Contre »	0
Voix « Pour »	20

Après en avoir délibéré et hors la présence de Cécile BARREAU, Maire, il en est ainsi décidé à l'unanimité des membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

A Cugand, le 2 février 2023.

M. Adrien BARON
Secrétaire de séance

Mme Cécile BARREAU
Maire de CUGAND



#signature#



République Française
Département Vendée (85)
COMMUNE DE CUGAND

Envoyé en préfecture le 16/02/2023
Reçu en préfecture le 16/02/2023
Publié le
ID : 085-218500767-20230202-DCM2023010-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 2 février 2023

Nombre de membres	
En exercice	23
Quorum	12
Présents	20
Votants	21

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE 2 FEVRIER 2023 à 20 h 30

Le Conseil Municipal de CUGAND, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Mme Cécile BARREAU, Maire, en session ordinaire.
Date de convocation du Conseil Municipal : le vendredi 27 janvier 2023

L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le vendredi 27 janvier 2023

Présents : Mme Cécile BARREAU, Maire.

Mmes et MM. : Adrien BARON, Laurence GRONDIN, Frédéric LECOMTE, Laurence CHAUVEAU, Magalie OIRY, Adjoint.

Mmes et MM. Aurélien ALLAIRE, Jean-Emmanuel BOILEAU, Michel BOIVINEAU, Jean-Claude BOURGOIN, Guy BUCHET, Marie CHAIGNEAU, Anita DOUILLARD, David EPIARD, Annie GELINEAU, Jacqueline HEAS, Nadège LE PIOUFFLE, Hélène LERUSTE, Marc PUICHAUD, Jérôme TURMEAU, Conseillers.

Excusés :

M. André HERVOUET ayant donné procuration à Mme Cécile BARREAU,
M. Emmanuel GARREAU.

Absent :

Mme Aurélie ALLEMAND

Secrétaire de séance : M. Adrien BARON.

2023-010 – COMPTE DE GESTION 2022 DU BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT DE LA PALAIRE

Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le receveur municipal à la clôture de l'exercice. Les résultats des différents comptes administratifs 2022 ont été comparés avec ceux des comptes de gestion du Comptable Public. Ces résultats coïncident en tous points.

DELIBERE

Madame le Maire invite les membres du Conseil Municipal :

A APPROUVER les comptes du Receveur Municipal au titre de la gestion 2022.

DE DECLARER que le compte de gestion du budget annexe du lotissement de la Palaire, dressé pour l'exercice 2022, par le Receveur, visé et certifié conforme par Madame le Maire, est en concordance avec le compte administratif 2022 dudit budget et n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

- **Madame le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir procéder au vote de la décision :**

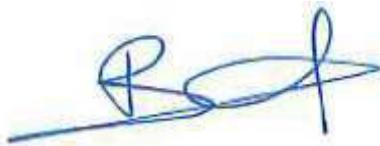
Nombre de Votants	21
Abstention(s)	0
Voix « Contre »	0
Voix « Pour »	21

Après en avoir délibéré, il en est ainsi décidé à l'unanimité des membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

A Cugand, le 2 février 2023.

M. Adrien BARON
Secrétaire de séance



Mme Cécile BARREAU
Maire de CUGAND



#signature#



République Française
Département Vendée (85)
COMMUNE DE CUGAND



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Conseil Municipal du 2 février 2023

Nombre de membres	
En exercice	23
Quorum	12
Présents	20
Votants	21

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE 2 FEVRIER 2023 à 20 h 30

Le Conseil Municipal de CUGAND, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Mme Cécile BARREAU, Maire, en session ordinaire.
Date de convocation du Conseil Municipal : le vendredi 27 janvier 2023

L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le vendredi 27 janvier 2023

Présents : Mme Cécile BARREAU, Maire.

Mmes et MM. : Adrien BARON, Laurence GRONDIN, Frédéric LECOMTE, Laurence CHAUVEAU, Magalie OIRY, Adjoint.

Mmes et MM. Aurélien ALLAIRE, Jean-Emmanuel BOILEAU, Michel BOIVINEAU, Jean-Claude BOURGOIN, Guy BUCHET, Marie CHAIGNEAU, Anita DOUILLARD, David EPIARD, Annie GELINEAU, Jacqueline HEAS, Nadège LE PIOUFFLE, Hélène LERUSTE, Marc PUICHAUD, Jérôme TURMEAU, Conseillers.

Excusés :

M. André HERVOUET ayant donné procuration à Mme Cécile BARREAU,

M. Emmanuel GARREAU.

Absent :

Mme Aurélie ALLEMAND

Secrétaire de séance : M. Adrien BARON.

2023-011 – AFFECTATION DES RESULTATS DEFINITIFS 2022 DU BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT DE LA PALAIRE

La section de fonctionnement du BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT DE LA PALAIRE 2022 de la commune de CUGAND fait ressortir un excédent de fonctionnement de 88 868.32 €. Madame le Maire rappelle les données comptables suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
	Report de l'excédent au 31 décembre 2021	106 607.07 €
	<u>Opérations de l'année 2022</u>	
Recettes de fonctionnement	0.00 €	17 738.75 €
Dépenses de fonctionnement	17 738.75 €	
Excédent de fonctionnement constaté au 31-12-2022		88 868.32 €

SECTION D'INVESTISSEMENT		
	Report de l'excédent au 31 décembre 2021	
	<u>Opérations de l'année</u> <u>2022</u>	
Recettes d'investissement	0.00 €	0.00 €
Dépenses d'investissement	0.00 €	
Excédent d'investissement constaté au 31-12-2022		0.00 €
BESOIN DE FINANCEMENT CONTATE		/

DELIBERE

Madame le Maire propose :

DE PROCEDER à l'affectation des résultats définitifs au titre du budget 2023 selon les modalités suivantes :

1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé	0.00 €
002 - Excédent reporté	88 868.32 €
TOTAL	88 868.32 €

- **Madame le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir procéder au vote de la décision :**

Nombre de Votants	21
Abstention(s)	0
Voix « Contre »	0
Voix « Pour »	21

Après en avoir délibéré, il en est ainsi décidé à l'unanimité des membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

A Cugand, le 2 février 2023.

M. Adrien BARON
Secrétaire de séance

Mme Cécile BARREAU
Maire de CUGAND



#signature#



République Française
Département Vendée (85)
COMMUNE DE CUGAND

Envoyé en préfecture le 16/02/2023
Reçu en préfecture le 16/02/2023
Publié le
ID : 085-218500767-20230202-DCM2023012-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 2 février 2023

Nombre de membres	
En exercice	23
Quorum	12
Présents	20
Votants	21

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE 2 FEVRIER 2023 à 20 h 30

Le Conseil Municipal de CUGAND, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Mme Cécile BARREAU, Maire, en session ordinaire.
Date de convocation du Conseil Municipal : le vendredi 27 janvier 2023

L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le vendredi 27 janvier 2023

Présents : Mme Cécile BARREAU, Maire.

Mmes et MM. : Adrien BARON, Laurence GRONDIN, Frédéric LECOMTE, Laurence CHAUVEAU, Magalie OIRY, Adjoint.

Mmes et MM. Aurélien ALLAIRE, Jean-Emmanuel BOILEAU, Michel BOIVINEAU, Jean-Claude BOURGOIN, Guy BUCHET, Marie CHAIGNEAU, Anita DOUILLARD, David EPIARD, Annie GELINEAU, Jacqueline HEAS, Nadège LE PIOUFFLE, Hélène LERUSTE, Marc PUICHAUD, Jérôme TURMEAU, Conseillers.

Excusés :

M. André HERVOUET ayant donné procuration à Mme Cécile BARREAU,

M. Emmanuel GARREAU.

Absent :

Mme Aurélie ALLEMAND

Secrétaire de séance : M. Adrien BARON.

2023-012 – VOTE DU BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT DE LA PALAIRE DE LA COMMUNE DE CUGAND – EXERCICE 2023

Madame le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les chiffres qu'elle propose pour le budget annexe du lotissement de la Palaire de la commune pour l'exercice 2023 :

SECTION de FONCTIONNEMENT - DEPENSES – B.P. 2023		
605	Achats de matériels, travaux solde	13 868.32 €
65822	Reversement excédent budget général	75 000.00 €
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	88 868.32 €
002	RESULTAT REPORTE 2022	

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 2023	88 868.32 €
---	--------------------

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - B.		
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	0.00 €
002	RESULTAT REPORTE 2022	88 868.32 €

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 2023	88 868.32 €
--	-------------

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES - B.P 2023		
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	0.00 €
002	SOLDE D'EXECUTION REPORTE 2022	0.00 €

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2023	0.00 €
--	--------

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES - BP. 2023		
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	0.00 €
002	RESULTAT REPORTE 2022	0.00 €

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 2023	0.00 €
---	--------

DELIBERE

Madame le Maire propose aux membres de l'assemblée :

D'APPROUVER (en section de fonctionnement au niveau des chapitres et en section d'investissement au niveau des chapitres pour les crédits hors opérations comptables et au niveau des opérations) le budget primitif 2023 pour le BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT DE LA PALAIRE.

- **Madame le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir procéder au vote de la décision :**

Nombre de Votants	21
Abstention(s)	0
Voix « Contre »	1
Voix « Pour »	20

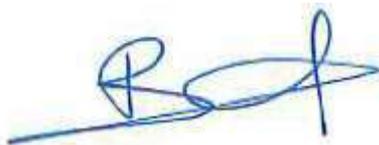
Après en avoir délibéré, il en est ainsi décidé à la majorité des membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

A Cugand, le 2 février 2023.

M. Adrien BARON
Secrétaire de séance

Mme Cécile BARREAU
Maire de CUGAND




#signature#



République Française
Département Vendée (85)
COMMUNE DE CUGAND

Envoyé en préfecture le 16/02/2023
Reçu en préfecture le 16/02/2023
Publié le
ID : 085-218500767-20230202-DCM2023013-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 2 février 2023

Nombre de membres	
En exercice	23
Quorum	12
Présents	20
Votants	21

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE 2 FEVRIER 2023 à 20 h 30

Le Conseil Municipal de CUGAND, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Mme Cécile BARREAU, Maire, en session ordinaire.
Date de convocation du Conseil Municipal : le vendredi 27 janvier 2023

L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le vendredi 27 janvier 2023

Présents : Mme Cécile BARREAU, Maire.

Mmes et MM. : Adrien BARON, Laurence GRONDIN, Frédéric LECOMTE, Laurence CHAUVEAU, Magalie OIRY, Adjoint.

Mmes et MM. Aurélien ALLAIRE, Jean-Emmanuel BOILEAU, Michel BOIVINEAU, Jean-Claude BOURGOIN, Guy BUCHET, Marie CHAIGNEAU, Anita DOUILLARD, David EPIARD, Annie GELINEAU, Jacqueline HEAS, Nadège LE PIOUFFLE, Hélène LERUSTE, Marc PUICHAUD, Jérôme TURMEAU, Conseillers.

Excusés :

M. André HERVOUET ayant donné procuration à Mme Cécile BARREAU,

M. Emmanuel GARREAU.

Absent :

Mme Aurélie ALLEMAND

Secrétaire de séance : M. Adrien BARON.

2023-013 – COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT DES CHAUNIERES

Réunis sous la présidence de Monsieur Adrien BARON, 1^{er} adjoint au Maire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Madame Cécile BARREAU, Maire, et après s'être fait présenter le budget annexe du lotissement des Chaunières et les décisions modificatives de l'exercice considéré, le compte administratif fait l'objet de la présentation suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Déficit constaté Au 31 décembre 2021	71 685.38 €		
Dépenses réalisées 2022	77 062.94 €	Recettes réalisées 2022	97 737.15 €
		Excédent de l'exercice 2022	20 674.21 €
Solde cumulé Déficit au 31-12-22	51 011.17 €		

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Déficit constaté Au 31 décembre 2021	76 597.94 €		
Dépenses réalisées 2022	97 737.15 €	Recettes réalisées 2022	76 597.94 €
Déficit de l'exercice 2022	21 139.21 €		
Solde cumulé Déficit au 31-12-22	97 737.15 €		

RESULTATS CUMULES AU 31/12/2022	- 148 748.32 €
---------------------------------	----------------

DELIBERE

Monsieur Adrien BARON propose au Conseil Municipal :

DE DONNER ACTE de la présentation faite du compte administratif,

DE CONSTATER la présente comptabilité annexe, les identités des valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

DE RECONNAITRE la sincérité des restes à réaliser,

ET D'ARRETER les résultats définitifs tels que résumés ci-après :

- **Déficit de fonctionnement : 51 011.17 €**
- **Déficit d'investissement : 97 737.15 €**

- **Monsieur Adrien BARON demande à l'assemblée de bien vouloir procéder au vote de la décision :**

Nombre de Votants	20
Abstention(s)	0
Voix « Contre »	0
Voix « Pour »	20

Après en avoir délibéré et hors la présence de Cécile BARREAU, Maire, il en est ainsi décidé à l'unanimité des membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

A Cugand, le 2 février 2023.

M. Adrien BARON
Secrétaire de séance

Mme Cécile BARREAU
Maire de CUGAND



#signature#



République Française
Département Vendée (85)
COMMUNE DE CUGAND

Envoyé en préfecture le 16/02/2023
Reçu en préfecture le 16/02/2023
Publié le 
ID : 085-218500767-20230202-DCM2023014-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 2 février 2023

Nombre de membres	
En exercice	23
Quorum	12
Présents	20
Votants	21

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE 2 FEVRIER 2023 à 20 h 30

Le Conseil Municipal de CUGAND, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Mme Cécile BARREAU, Maire, en session ordinaire.
Date de convocation du Conseil Municipal : le vendredi 27 janvier 2023

L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le vendredi 27 janvier 2023

Présents : Mme Cécile BARREAU, Maire.

Mmes et MM. : Adrien BARON, Laurence GRONDIN, Frédéric LECOMTE, Laurence CHAUVEAU, Magalie OIRY, Adjoint.

Mmes et MM. Aurélien ALLAIRE, Jean-Emmanuel BOILEAU, Michel BOIVINEAU, Jean-Claude BOURGOIN, Guy BUCHET, Marie CHAIGNEAU, Anita DOUILLARD, David EPIARD, Annie GELINEAU, Jacqueline HEAS, Nadège LE PIOUFFLE, Hélène LERUSTE, Marc PUICHAUD, Jérôme TURMEAU, Conseillers.

Excusés :

M. André HERVOUET ayant donné procuration à Mme Cécile BARREAU,
M. Emmanuel GARREAU.

Absent :

Mme Aurélie ALLEMAND

Secrétaire de séance : M. Adrien BARON.

2023-014 – COMPTE DE GESTION 2022 DU BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT DES CHAUNIÈRES

Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le receveur municipal à la clôture de l'exercice. Les résultats des différents comptes administratifs 2022 ont été comparés avec ceux des comptes de gestion du Comptable Public. Ces résultats coïncident en tous points.

DELIBERE

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal :

DE DECLARER que le compte de gestion du budget annexe du lotissement des Chaunières, dressé pour l'exercice 2022, par le Receveur, visé et certifié conforme par Madame le Maire, est en concordance avec le compte administratif 2022 dudit budget et n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

- **Madame le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir procéder au vote de la décision :**

Nombre de Votants	21
Abstention(s)	0
Voix « Contre »	0
Voix « Pour »	21

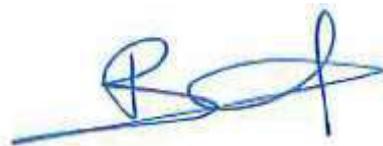
Après en avoir délibéré, il en est ainsi décidé à l'unanimité des membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

A Cugand, le 2 février 2023.

M. Adrien BARON
Secrétaire de séance

Mme Cécile BARREAU
Maire de CUGAND



#signature#



République Française
Département Vendée (85)
COMMUNE DE CUGAND

Envoyé en préfecture le 16/02/2023
Reçu en préfecture le 16/02/2023
Publié le
ID : 085-218500767-20230202-DCM2023015-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 2 février 2023

Nombre de membres	
En exercice	23
Quorum	12
Présents	20
Votants	21

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE 2 FEVRIER 2023 à 20 h 30

Le Conseil Municipal de CUGAND, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Mme Cécile BARREAU, Maire, en session ordinaire.
Date de convocation du Conseil Municipal : le vendredi 27 janvier 2023

L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le vendredi 27 janvier 2023

Présents : Mme Cécile BARREAU, Maire.

Mmes et MM. : Adrien BARON, Laurence GRONDIN, Frédéric LECOMTE, Laurence CHAUVEAU, Magalie OIRY, Adjoints.

Mmes et MM. Aurélien ALLAIRE, Jean-Emmanuel BOILEAU, Michel BOIVINEAU, Jean-Claude BOURGOIN, Guy BUCHET, Marie CHAIGNEAU, Anita DOUILLARD, David EPIARD, Annie GELINEAU, Jacqueline HEAS, Nadège LE PIOUFFLE, Hélène LERUSTE, Marc PUICHAUD, Jérôme TURMEAU, Conseillers.

Excusés :

M. André HERVOUET ayant donné procuration à Mme Cécile BARREAU,

M. Emmanuel GARREAU.

Absent :

Mme Aurélie ALLEMAND

Secrétaire de séance : M. Adrien BARON.

2023-015 – AFFECTATION DES RESULTATS DEFINITIFS 2022 DU BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT DES CHAUNIERES

La section de fonctionnement du BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT DES CHAUNIERES 2022 de la commune de CUGAND fait ressortir un déficit de fonctionnement de 51 011.17 €. Madame le Maire rappelle les données comptables suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
	Report de l'excédent au 31 décembre 2021	-71 685.38 €
	<u>Opérations de l'année 2022</u>	
Recettes de fonctionnement	97 737.15 €	20 674.21 €
Dépenses de fonctionnement	77 062.94 €	
Excédent de fonctionnement constaté au 31-12-2022		- 51 011.17 €

SECTION D'INVESTISSEMENT		
	Report de l'excédent au 31 décembre 2021	- 76 597.94 €
	<u>Opérations de l'année 2022</u>	
Recettes d'investissement	76 597.94 €	- 21 139.21 €
Dépenses d'investissement	97 737.15 €	
Excédent d'investissement constaté au 31-12-2022		- 97 737.15 €

DELIBERE

Madame le Maire propose de ne pas faire d'affectation puisque la section de fonctionnement ne présente pas d'excédent.

- **Madame le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir procéder au vote de la décision :**

Nombre de Votants	21
Abstention(s)	0
Voix « Contre »	0
Voix « Pour »	21

Après en avoir délibéré, il en est ainsi décidé à l'unanimité des membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

A Cugand, le 2 février 2023.

M. Adrien BARON
Secrétaire de séance

Mme Cécile BARREAU
Maire de CUGAND



#signature#



République Française
Département Vendée (85)
COMMUNE DE CUGAND

Envoyé en préfecture le 16/02/2023
Reçu en préfecture le 16/02/2023
Publié le 
ID : 085-218500767-20230202-DCM2023016-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 2 février 2023

Nombre de membres	
En exercice	23
Quorum	12
Présents	20
Votants	21

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE 2 FEVRIER 2023 à 20 h 30

Le Conseil Municipal de CUGAND, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Mme Cécile BARREAU, Maire, en session ordinaire.
Date de convocation du Conseil Municipal : le vendredi 27 janvier 2023

L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le vendredi 27 janvier 2023

Présents : Mme Cécile BARREAU, Maire.

Mmes et MM. : Adrien BARON, Laurence GRONDIN, Frédéric LECOMTE, Laurence CHAUVEAU, Magalie OIRY, Adjoint.

Mmes et MM. Aurélien ALLAIRE, Jean-Emmanuel BOILEAU, Michel BOIVINEAU, Jean-Claude BOURGOIN, Guy BUCHET, Marie CHAIGNEAU, Anita DOUILLARD, David EPIARD, Annie GELINEAU, Jacqueline HEAS, Nadège LE PIOUFFLE, Hélène LERUSTE, Marc PUICHAUD, Jérôme TURMEAU, Conseillers.

Excusés :

M. André HERVOUET ayant donné procuration à Mme Cécile BARREAU,

M. Emmanuel GARREAU.

Absent :

Mme Aurélie ALLEMAND

Secrétaire de séance : M. Adrien BARON.

2023-016 – VOTE DU BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT DES CHAUNIERES DE LA COMMUNE DE CUGAND – EXERCICE 2023

Madame le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les chiffres qu'elle propose pour le budget annexe du lotissement des Chaunières de la commune pour l'exercice 2023 :

SECTION de FONCTIONNEMENT - DEPENSES – B.P. 2023		
605	Achats de matériels, travaux solde	14 925.89 €
71355	Annul Variat stocks N-1	97 737.15 €
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	112 663.04 €
002	RESULTAT REPORTE 2022	51 011.17 €

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 2023	163 674.21 €
---	---------------------

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - B.P. 2023		
7015	Ventes de terrains aménagés	106 190.00 €
71355	Variation des stocks de terrains N	57 484.21 €
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	163 674.21 €
002	RESULTAT REPORTE 2022	0.00 €

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 2023	163 674.21 €
---	---------------------

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES - B.P. 2023		
	<i>Restes à réaliser + nouvelles inscriptions</i>	
3555	Stock Terrains aménagés N	57 484.21 €
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	57 484.21 €
001	SOLDE D'EXECUTION REPORTE 2022	97 737.15 €

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2023	155 221.36 €
---	---------------------

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES - BP. 2023		
	<i>Restes à réaliser + nouvelles inscriptions</i>	
16441	Ligne trésorerie emprunt	57 484.21 €
3555	Annul Stock Terrains aménagés N-1	97 737.15 €
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	155 221.36 €
002	RESULTAT REPORTE 2022	0.00 €

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 2023	155 221.36 €
--	---------------------

DELIBERE

Madame le Maire propose aux membres de l'assemblée :

D'APPROUVER (en section de fonctionnement au niveau des chapitres et en section d'investissement au niveau des chapitres pour les crédits hors opérations comptables et au niveau des opérations) le budget primitif 2023 pour le BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT DES CHAUNIERES.

- **Madame le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir procéder au vote de la décision :**

Nombre de Votants	21
Abstention(s)	0
Voix « Contre »	1
Voix « Pour »	20

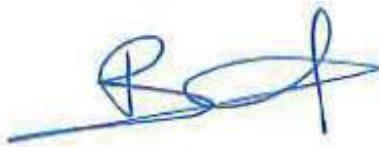
Après en avoir délibéré, il en est ainsi décidé à la majorité des membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

A Cugand, le 2 février 2023.

M. Adrien BARON
Secrétaire de séance

Mme Cécile BARREAU
Maire de CUGAND



#signature#



République Française
Département Vendée (85)
COMMUNE DE CUGAND

Envoyé en préfecture le 16/02/2023
Reçu en préfecture le 16/02/2023
Publié le
ID : 085-218500767-20230202-DCM2023017-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 2 février 2023

Nombre de membres	
En exercice	23
Quorum	12
Présents	20
Votants	21

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE 2 FEVRIER 2023 à 20 h 30

Le Conseil Municipal de CUGAND, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Mme Cécile BARREAU, Maire, en session ordinaire. Date de convocation du Conseil Municipal : le vendredi 27 janvier 2023

L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le vendredi 27 janvier 2023

Présents : Mme Cécile BARREAU, Maire.

Mmes et MM. : Adrien BARON, Laurence GRONDIN, Frédéric LECOMTE, Laurence CHAUVEAU, Magalie OIRY, Adjoint.

Mmes et MM. Aurélien ALLAIRE, Jean-Emmanuel BOILEAU, Michel BOIVINEAU, Jean-Claude BOURGOIN, Guy BUCHET, Marie CHAIGNEAU, Anita DOUILLARD, David EPIARD, Annie GELINEAU, Jacqueline HEAS, Nadège LE PIOUFFLE, Hélène LERUSTE, Marc PUICHAUD, Jérôme TURMEAU, Conseillers.

Excusés :

M. André HERVOUET ayant donné procuration à Mme Cécile BARREAU,

M. Emmanuel GARREAU.

Absent :

Mme Aurélie ALLEMAND

Secrétaire de séance : M. Adrien BARON.

2023-017 – COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT DU HAMEAU DU PARADIS

Réunis sous la présidence de Monsieur Adrien BARON, 1^{er} adjoint au Maire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Madame Cécile BARREAU, Maire, et après s'être fait présenter le budget annexe du lotissement du Hameau du Paradis et les décisions modificatives de l'exercice considéré, le compte administratif fait l'objet de la présentation suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Déficit constaté Au 31 décembre 2021	11 412.50 €		
Dépenses réalisées 2022	483 987.41 €	Recettes réalisées 2022	480 975.41 €
Déficit de l'exercice 2022	3 012.00 €		
Solde cumulé			
Déficit au 31-12-22	14 424.50 €		

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Déficit constaté Au 31 décembre 2021	226 254.87 €	Excédent constaté Au 31 décembre 2021	
Dépenses réalisées 2022	479 985.41 €	Recettes réalisées 2022	226 254.87 €
Déficit de l'exercice 2022	253 730.54 €		
Solde cumulé Déficit au 31-12-22	479 985.41 €		

RESULTATS CUMULES AU 31/12/2022
--

494 409.91 €

DELIBERE

Monsieur Adrien BARON propose au Conseil Municipal :

DE DONNER ACTE de la présentation faite du compte administratif,
DE CONSTATER pour la présente comptabilité annexe, les identités des valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
DE RECONNAITRE la sincérité des restes à réaliser,
ET D'ARRETER les résultats définitifs tels que résumés ci-après :

- **Déficit de fonctionnement : 14 424.50 €**
- **Déficit d'investissement : 479 985.41 €**

- **Monsieur Adrien BARON demande à l'assemblée de bien vouloir procéder au vote de la décision :**

Nombre de Votants	20
Abstention(s)	0
Voix « Contre »	3
Voix « Pour »	17

Après en avoir délibéré et hors la présence de Cécile BARREAU, Maire, il en est ainsi décidé à la majorité des membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
 Au registre suivent les signatures

A Cugand, le 2 février 2023.

M. Adrien BARON
 Secrétaire de séance



Mme Cécile BARREAU
 Maire de CUGAND



#signature#



République Française
Département Vendée (85)
COMMUNE DE CUGAND

Envoyé en préfecture le 16/02/2023
Reçu en préfecture le 16/02/2023
Publié le
ID : 085-218500767-20230202-DCM2023018-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 2 février 2023

Nombre de membres	
En exercice	23
Quorum	12
Présents	20
Votants	21

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE 2 FEVRIER 2023 à 20 h 30

Le Conseil Municipal de CUGAND, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Mme Cécile BARREAU, Maire, en session ordinaire.
Date de convocation du Conseil Municipal : le vendredi 27 janvier 2023

L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le vendredi 27 janvier 2023

Présents : Mme Cécile BARREAU, Maire.

Mmes et MM. : Adrien BARON, Laurence GRONDIN, Frédéric LECOMTE, Laurence CHAUVEAU, Magalie OIRY, Adjoint.

Mmes et MM. Aurélien ALLAIRE, Jean-Emmanuel BOILEAU, Michel BOIVINEAU, Jean-Claude BOURGOIN, Guy BUCHET, Marie CHAIGNEAU, Anita DOUILLARD, David EPIARD, Annie GELINEAU, Jacqueline HEAS, Nadège LE PIOUFFLE, Hélène LERUSTE, Marc PUICHAUD, Jérôme TURMEAU, Conseillers.

Excusés :

M. André HERVOUET ayant donné procuration à Mme Cécile BARREAU,
M. Emmanuel GARREAU.

Absent :

Mme Aurélie ALLEMAND

Secrétaire de séance : M. Adrien BARON.

2023-018 – COMPTE DE GESTION 2022 DU BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT DU HAMEAU DU PARADIS

Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le receveur municipal à la clôture de l'exercice. Les résultats des différents comptes administratifs 2022 ont été comparés avec ceux des comptes de gestion du Comptable Public. Ces résultats coïncident en tous points.

DELIBERE

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal :

DE DECLARER que le compte de gestion du budget annexe du lotissement du Hameau du Paradis, dressé pour l'exercice 2022, par le Receveur, visé et certifié conforme par Madame le Maire, est en concordance avec le compte administratif 2022 dudit budget et n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

- **Madame le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir procéder au vote de la décision :**

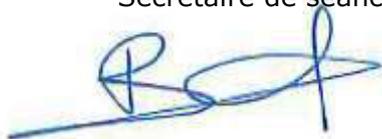
Nombre de Votants	21
Abstention(s)	0
Voix « Contre »	3
Voix « Pour »	18

Après en avoir délibéré, il en est ainsi décidé à la majorité des membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

A Cugand, le 2 février 2023.

M. Adrien BARON
Secrétaire de séance



Mme Cécile BARREAU
Maire de CUGAND



#signature#



République Française
Département Vendée (85)
COMMUNE DE CUGAND

Envoyé en préfecture le 16/02/2023
Reçu en préfecture le 16/02/2023
Publié le
ID : 085-218500767-20230202-DCM2023019-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 2 février 2023

Nombre de membres	
En exercice	23
Quorum	12
Présents	20
Votants	21

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE 2 FEVRIER 2023 à 20 h 30

Le Conseil Municipal de CUGAND, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Mme Cécile BARREAU, Maire, en session ordinaire.
Date de convocation du Conseil Municipal : le vendredi 27 janvier 2023

L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le vendredi 27 janvier 2023

Présents : Mme Cécile BARREAU, Maire.

Mmes et MM. : Adrien BARON, Laurence GRONDIN, Frédéric LECOMTE, Laurence CHAUVEAU, Magalie OIRY, Adjoint.

Mmes et MM. Aurélien ALLAIRE, Jean-Emmanuel BOILEAU, Michel BOIVINEAU, Jean-Claude BOURGOIN, Guy BUCHET, Marie CHAIGNEAU, Anita DOUILLARD, David EPIARD, Annie GELINEAU, Jacqueline HEAS, Nadège LE PIOUFFLE, Hélène LERUSTE, Marc PUICHAUD, Jérôme TURMEAU, Conseillers.

Excusés :

M. André HERVOUET ayant donné procuration à Mme Cécile BARREAU,

M. Emmanuel GARREAU.

Absent :

Mme Aurélie ALLEMAND

Secrétaire de séance : M. Adrien BARON.

2023-019 – AFFECTATION DES RESULTATS DEFINITIFS 2022 DU BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT DU HAMEAU DU PARADIS

La section de fonctionnement du BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT DU HAMEAU DU PARADIS 2022 de la commune de CUGAND fait ressortir un déficit de fonctionnement de 14 424.50 €. Madame le Maire rappelle les données comptables suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
	Report du déficit au 31 décembre 2021	11 412.50 €
	<u>Opérations de l'année 2022</u>	
Recettes de fonctionnement	480 975.41 €	
Dépenses de fonctionnement	483 987.41 €	- 3 012.00 €
Déficit de fonctionnement constaté au 31-12-2022		14 424.50 €

SECTION D'INVESTISSEMENT		
	Report du déficit au 31 décembre 2021	226 254.87 €
	<u>Opérations de l'année 2022</u>	
	Recettes d'investissement	226 254.87 €
	Dépenses d'investissement	479 985.41 €
	Déficit d'investissement constaté au 31-12-2022	479 985.41 €

DELIBERE

Madame le Maire propose de ne pas faire d'affection puisque la section de fonctionnement ne présente pas d'excédent.

- **Madame le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir procéder au vote de la décision :**

Nombre de Votants	21
Abstention(s)	0
Voix « Contre »	3
Voix « Pour »	17

Après en avoir délibéré, il en est ainsi décidé à la majorité des membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

A Cugand, le 2 février 2023.

M. Adrien BARON
Secrétaire de séance

Mme Cécile BARREAU
Maire de CUGAND



#signature#



République Française
Département Vendée (85)
COMMUNE DE CUGAND

Envoyé en préfecture le 16/02/2023
Reçu en préfecture le 16/02/2023
Publié le
ID : 085-218500767-20230202-DCM2023020-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 2 février 2023

Nombre de membres	
En exercice	23
Quorum	12
Présents	20
Votants	21

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE 2 FEVRIER 2023 à 20 h 30

Le Conseil Municipal de CUGAND, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Mme Cécile BARREAU, Maire, en session ordinaire.
Date de convocation du Conseil Municipal : le vendredi 27 janvier 2023

L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le vendredi 27 janvier 2023

Présents : Mme Cécile BARREAU, Maire.

Mmes et MM. : Adrien BARON, Laurence GRONDIN, Frédéric LECOMTE, Laurence CHAUVEAU, Magalie OIRY, Adjoint.

Mmes et MM. Aurélien ALLAIRE, Jean-Emmanuel BOILEAU, Michel BOIVINEAU, Jean-Claude BOURGOIN, Guy BUCHET, Marie CHAIGNEAU, Anita DOUILLARD, David EPIARD, Annie GELINEAU, Jacqueline HEAS, Nadège LE PIOUFFLE, Hélène LERUSTE, Marc PUICHAUD, Jérôme TURMEAU, Conseillers.

Excusés :

M. André HERVOUET ayant donné procuration à Mme Cécile BARREAU,

M. Emmanuel GARREAU.

Absent :

Mme Aurélie ALLEMAND

Secrétaire de séance : M. Adrien BARON.

2023-020 – VOTE DU BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT DU HAMEAU DU PARADIS – EXERCICE 2023

Madame le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les chiffres qu'elle propose pour le budget annexe du lotissement du Hameau du Paradis de la commune pour l'exercice 2023 :

SECTION de FONCTIONNEMENT - DEPENSES – B.P. 2023		
605	Achats de matériels, travaux 1 ^{ère} phase	478 988.00 €
627	Frais bancaire ouverture ligne	602.09 €
608 OI	Frais accessoires intérêts	2 000.00 €
7135	Annul stocks terrains N-1	479 985.41 €
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	961 575.50
002	RESULTAT REPORTE 2022	14 424.50 €

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 2023	976 000.00 €
---	---------------------

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - B.P. 2023		
7015	Ventes de terrains aménagés	682 000.00 €
7135	Stocks de terrains N	292 000.00 €
796 OI	transfert charges financières	2 000.00 €
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	976 000.00 €
002	RESULTAT REPORTE 2022	

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 2023	976 000.00 €
---	---------------------

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES - B.P 2023		
	<i>Restes à réaliser + nouvelles inscriptions</i>	
16449	Emprunts en euros	100 000.00 €
3555	Stocks terrains N	292 000.00 €
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	392 000.00 €
001	SOLDE D'EXECUTION REPORTE 2022	479 985.41 €

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2023	871 985.41 €
---	---------------------

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES - BP. 2023		
	<i>Restes à réaliser + nouvelles inscriptions</i>	
16441	Emprunts ligne lotissement en euros	392 000.00 €
3555	Annul stocks terrains N-1	479 985.41 €
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	871 985.41 €
001	RESULTAT REPORTE 2022	

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 2023	871 985.41 €
--	---------------------

DELIBERE

Madame le Maire propose aux membres de l'assemblée :

D'APPROUVER (en section de fonctionnement au niveau des chapitres et en section d'investissement au niveau des chapitres pour les crédits hors opérations comptables et au niveau des opérations) le budget primitif 2023 pour le BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT DU HAMEAU DU PARADIS.

- **Madame le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir procéder au vote de la décision :**

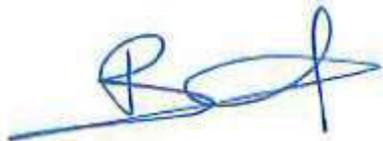
Nombre de Votants	21
Abstention(s)	0
Voix « Contre »	4
Voix « Pour »	17

Après en avoir délibéré, il en est ainsi décidé à la majorité des membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

A Cugand, le 2 février 2023.

M. Adrien BARON
Secrétaire de séance



Mme Cécile BARREAU
Maire de CUGAND



#signature#



République Française
Département Vendée (85)
COMMUNE DE CUGAND

Envoyé en préfecture le 16/02/2023
Reçu en préfecture le 16/02/2023
Publié le
ID : 085-218500767-20230202-DCM2023021-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 2 février 2023

Nombre de membres	
En exercice	23
Quorum	12
Présents	20
Votants	21

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE 2 FEVRIER 2023 à 20 h 30

Le Conseil Municipal de CUGAND, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Mme Cécile BARREAU, Maire, en session ordinaire.
Date de convocation du Conseil Municipal : le vendredi 27 janvier 2023

L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le vendredi 27 janvier 2023

Présents : Mme Cécile BARREAU, Maire.

Mmes et MM. : Adrien BARON, Laurence GRONDIN, Frédéric LECOMTE, Laurence CHAUVEAU, Magalie OIRY, Adjoint.

Mmes et MM. Aurélien ALLAIRE, Jean-Emmanuel BOILEAU, Michel BOIVINEAU, Jean-Claude BOURGOIN, Guy BUCHET, Marie CHAIGNEAU, Anita DOUILLARD, David EPIARD, Annie GELINEAU, Jacqueline HEAS, Nadège LE PIOUFFLE, Hélène LERUSTE, Marc PUICHAUD, Jérôme TURMEAU, Conseillers.

Excusés :

M. André HERVOUET ayant donné procuration à Mme Cécile BARREAU,
M. Emmanuel GARREAU.

Absent :

Mme Aurélie ALLEMAND

Secrétaire de séance : M. Adrien BARON.

2023-021 – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2023

Le vote des taux d'imposition de la fiscalité directe locale des collectivités territoriales, prévu à l'article 1639 A du Code Général des Impôts (CGI), doit intervenir avant le 15 avril de chaque année.

Par ailleurs, le vote des taux par une collectivité doit obligatoirement faire l'objet d'une délibération spécifique distincte du vote du budget et ce même si les taux restent inchangés. Cette obligation résulte de l'application de l'article 1636 sexies du code général des impôts, confirmée par le Conseil d'État (CE, 3 décembre 1999, n°168408, Phelouzat).

Madame le Maire rappelle que, depuis 2021, les communes ne perçoivent plus le produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales dont la suppression est effective depuis le 1^{er} janvier 2023 pour tous les contribuables.

Cette perte de ressources a été compensée par le transfert à la commune de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Par ailleurs, la base d'imposition de la taxe foncière sur les propriétés bâties des établissements industriels est réduite de moitié. Une compensation est assurée par l'Etat.

DELIBERE

Afin de soutenir l'effort d'investissement souhaité pour ce mandat, Madame le Maire propose aux membres de l'assemblée :

D'APPROUVER une revalorisation des taux de fiscalité comme suit :

- **Taxe foncière sur les propriétés bâties : 34,10 % (+ 4 %)**
- **Taxe foncière sur le non bâti : 44.72 % (+ 4 %)**

- **Madame le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir procéder au vote de la décision :**

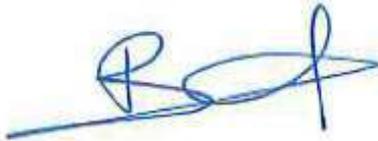
Nombre de Votants	21
Abstention(s)	0
Voix « Contre »	4
Voix « Pour »	17

Après en avoir délibéré, il en est ainsi décidé à la majorité des membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

A Cugand, le 2 février 2023.

M. Adrien BARON
Secrétaire de séance



Mme Cécile BARREAU
Maire de CUGAND



#signature#



République Française
Département Vendée (85)
COMMUNE DE CUGAND

Envoyé en préfecture le 16/02/2023
Reçu en préfecture le 16/02/2023
Publié le
ID : 085-218500767-20230202-DCM2023022-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 2 février 2023

Nombre de membres	
En exercice	23
Quorum	12
Présents	20
Votants	21

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE 2 FEVRIER 2023 à 20 h 30

Le Conseil Municipal de CUGAND, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Mme Cécile BARREAU, Maire, en session ordinaire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le vendredi 27 janvier 2023

L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le vendredi 27 janvier 2023

Présents : Mme Cécile BARREAU, Maire.

Mmes et MM. : Adrien BARON, Laurence GRONDIN, Frédéric LECOMTE, Laurence CHAUVEAU, Magalie OIRY, Adjointes.

Mmes et MM. Aurélien ALLAIRE, Jean-Emmanuel BOILEAU, Michel BOIVINEAU, Jean-Claude BOURGOIN, Guy BUCHET, Marie CHAIGNEAU, Anita DOUILLARD, David EPIARD, Annie GELINEAU, Jacqueline HEAS, Nadège LE PIOUFFLE, Hélène LERUSTE, Marc PUICHAUD, Jérôme TURMEAU, Conseillers.

Excusés :

M. André HERVOUET ayant donné procuration à Mme Cécile BARREAU,

M. Emmanuel GARREAU.

Absent :

Mme Aurélie ALLEMAND

Secrétaire de séance : M. Adrien BARON.

2023-022 – TARIFS DES GITES 2023

Madame le Maire rappelle que le conseil municipal a voté en juin 2022 les tarifs des gites pour 2023.

Ces tarifs sont entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2023 toutefois ces tarifs posent difficultés au niveau des prises de location par nos partenaires commerciaux qui promeuvent nos gites sur Internet.

Il convient en effet d'harmoniser nos tarifs semaine et week-end. La commission culturelle, réunie le 23 janvier dernier, propose par conséquent de fixer les tarifs de l'année 2023 comme suit et de les rendre applicable dès le 1^{er} mars 2023 :

	Haute saison	Moyenne saison	Basse saison
A la semaine ou 7 jours consécutifs	994 €	746 €	596 €
A la nuitée WE et jours fériés – 2 nuits minimum *	994 €		160 €
Location draps/lit	12 €		
Location linge de toilette /personne (1 drap de bain+1serviette)	12 €		
Forfait ménage	100 €		
Caution	500 €		
Taxe de séjour/nuit/personne + 18 ans **	1 €		

* Location à la nuitée possible uniquement en basse saison et en moyenne saison hors vacances scolaires

Haute saison Du 8/07 au 19/08/23 ; arrivée et départ le samedi uniquement

Moyenne saison Du 8/04 au 6/07 et du 26/08 au 29/09/23

Basse saison Du 01/01 au 6/04 et du 01/10 au 30/12/23

** Tarif fixé par Terres de Montaigu – Base 2022

Pas d'arrivées ni de départs possibles les 01/01, 24, 25 et 31/12/2023

DELIBERE

Madame le Maire propose aux membres de l'assemblée :

D'ADOPTER les tarifs ci-dessus pour la location des gîtes à compter du 1^{er} mars 2023.

D'AUTORISER Madame le Maire, ou son représentant, à signer les contrats de location et tout document relatif à la location des gîtes.

- **Madame le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir procéder au vote de la décision :**

Nombre de Votants	21
Abstention(s)	0
Voix « Contre »	0
Voix « Pour »	21

Après en avoir délibéré, il en est ainsi décidé à l'unanimité des membres présents.

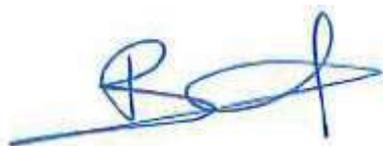
Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

A Cugand, le 2 février 2023.

M. Adrien BARON
Secrétaire de séance

Mme Cécile BARREAU
Maire de CUGAND




#signature#



République Française
Département Vendée (85)
COMMUNE DE CUGAND

Envoyé en préfecture le 16/02/2023
Reçu en préfecture le 16/02/2023
Publié le
ID : 085-218500767-20230202-DCM2023023-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS Conseil Municipal du 2 février 2023

Nombre de membres	
En exercice	23
Quorum	12
Présents	20
Votants	21

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE 2 FEVRIER 2023 à 20 h 30

Le Conseil Municipal de CUGAND, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Mme Cécile BARREAU, Maire, en session ordinaire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le vendredi 27 janvier 2023

L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le vendredi 27 janvier 2023

Présents : Mme Cécile BARREAU, Maire.

Mmes et MM. : Adrien BARON, Laurence GRONDIN, Frédéric LECOMTE, Laurence CHAUVEAU, Magalie OIRY, Adjointes.

Mmes et MM. Aurélien ALLAIRE, Jean-Emmanuel BOILEAU, Michel BOIVINEAU, Jean-Claude BOURGOIN, Guy BUCHET, Marie CHAIGNEAU, Anita DOUILLARD, David EPIARD, Annie GELINEAU, Jacqueline HEAS, Nadège LE PIOUFFLE, Hélène LERUSTE, Marc PUICHAUD, Jérôme TURMEAU, Conseillers.

Excusés :

M. André HERVOUET ayant donné procuration à Mme Cécile BARREAU,

M. Emmanuel GARREAU.

Absent :

Mme Aurélie ALLEMAND

Secrétaire de séance : M. Adrien BARON.

2023-023 – DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE PROJET DE PASSERELLE POUR LES PIETONS ET CYCLES ENTRE CUGAND ET GETIGNE

Madame le Maire expose aux membres du conseil les avancées du projet de passerelle devant relier Cugand et Gétigné et réservée aux piétons et aux cyclistes.

Les travaux doivent débiter à l'automne prochain et il convient désormais de soumettre à l'Etat et à nos partenaires habituels une demande de subvention pour financer en partie le projet dont le cout global prévisionnel s'élève à 1 349 211 € 10 Hors Taxes.

Considérant la convention de co-maîtrise d'ouvrage pour le projet de passerelle reliant Cugand et Gétigné, signée par les communes de Cugand et de Gétigné en avril 2022,

Considérant l'article 6 de la convention de co-maîtrise d'ouvrage répartissant le cout à part égale entre les deux communes et fixant à ce jour la participation de la commune de Cugand à 674 605 € 55 Hors Taxes,

Considérant le plan de financement qui suit,

DEPENSES		RECETTES	
Détail par poste	Montant	Subventions	Montant
Etudes, diagnostics, géomètre et divers	37 757,75 €	Etat – DSIL – Fonds Vert	389 400,00 €
Maitrise d'œuvre	49 975,80 €	Département de la Vendée	100 000,00 €
Cabinet de contrôle	16 929,00 €	Terres de Montaigu CA	50 000,00 €
Coordinateur SPS	5 643,00 €	Autofinancement	135 205,55 €
Travaux	564 300,00 €	Sous-total reste à charge de la collectivité	135 205,55 €
Total dépenses	674 605,55 €	Total Recettes	674 605,55 €

DELIBERE

Madame le Maire propose aux membres de l'assemblée :

DE DONNER un avis favorable à la mise en œuvre de ce projet

D'ADOPTER le plan de financement tel qu'il est proposé ci-dessus

DE SOLLICITER les subventions pour ce projet auprès des différents partenaires institutionnels

D'AUTORISER Madame le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

- **Madame le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir procéder au vote de la décision :**

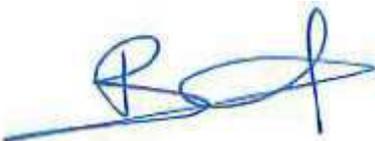
Nombre de Votants	21
Abstention(s)	0
Voix « Contre »	0
Voix « Pour »	21

Après en avoir délibéré, il en est ainsi décidé à l'unanimité des membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

A Cugand, le 2 février 2023.

M. Adrien BARON
Secrétaire de séance



Mme Cécile BARREAU
Maire de CUGAND



#signature#



République Française
Département Vendée (85)
COMMUNE DE CUGAND

Envoyé en préfecture le 16/02/2023
Reçu en préfecture le 16/02/2023
Publié le
ID : 085-218500767-20230202-DCM2023024-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 2 février 2023

Nombre de membres	
En exercice	23
Quorum	12
Présents	20
Votants	21

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE 2 FEVRIER 2023 à 20 h 30

Le Conseil Municipal de CUGAND, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Mme Cécile BARREAU, Maire, en session ordinaire.
Date de convocation du Conseil Municipal : le vendredi 27 janvier 2023

L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le vendredi 27 janvier 2023

Présents : Mme Cécile BARREAU, Maire.

Mmes et MM. : Adrien BARON, Laurence GRONDIN, Frédéric LECOMTE, Laurence CHAUVEAU, Magalie OIRY, Adjoint.

Mmes et MM. Aurélien ALLAIRE, Jean-Emmanuel BOILEAU, Michel BOIVINEAU, Jean-Claude BOURGOIN, Guy BUCHET, Marie CHAIGNEAU, Anita DOUILLARD, David EPIARD, Annie GELINEAU, Jacqueline HEAS, Nadège LE PIOUFFLE, Hélène LERUSTE, Marc PUICHAUD, Jérôme TURMEAU, Conseillers.

Excusés :

M. André HERVOUET ayant donné procuration à Mme Cécile BARREAU,

M. Emmanuel GARREAU.

Absent :

Mme Aurélie ALLEMAND

Secrétaire de séance : M. Adrien BARON.

2023-024 – MISE A DISPOSITION PARTIELLE DE SERVICE ENTRE LA COMMUNE DE CUGAND ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TERRES DE MONTAIGU, POUR L'EXERCICE DE COMPETENCE « DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : CREATION, AMENAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION DES ZONES D'ACTIVITES INDUSTRIELLES, COMMERCIALES, TERTIAIRES, TOURISTIQUES, PORTUAIRE OU AEROPORTUAIRE »

Madame le Maire explique à l'assemblée qu'une convention liait la commune à Terres de Montaigu pour la mise à disposition d'agents communaux en cas d'intervention technique dans la mesure où ces services sont nécessaires à l'exercice de la compétence « développement économique : création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, touristiques, portuaire ou aéroportuaire ».

Cugand est concernée par la ZA du Mortier Est et Ouest, celle de la Colarderie et celle du Bordage.

La convention de 2018 étant caduque, il convient de la renouveler, cela jusqu'au 31 décembre 2026. Comme la convention précédente, il est convenu que la commune de Cugand facture ses interventions à Terres de Montaigu qui procède au remboursement selon les conditions édictées par la convention à savoir un tarif forfaitaire de 40,00 € de l'heure pour la mise à disposition des agents techniques si l'intervention technique est d'une durée supérieure à trente minutes. Ce cout horaire tient compte des déplacements, des matériels nécessaires à l'intervention et de la fourniture du petit matériel.

Vu les dispositions de l'article D5211-16 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les dispositions de l'article L5211-4-1 II du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les statuts de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération,
Vu le projet de la convention de mise à disposition des services communaux de Cugand en cas d'intervention technique sur les zones d'activités et à l'exercice de la compétence « développement économique : création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, touristiques, portuaire ou aéroportuaire »,

DELIBERE

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal :

D'APPROUVER le contenu de la convention de mise à disposition des services nécessaires à l'exercice de la compétence « développement économique : création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, touristiques, portuaire ou aéroportuaire » par la commune de Cugand en faveur de Terres de Montaigu.

D'AUTORISER Madame le Maire à signer la convention de mise à disposition et au besoin toutes pièces nécessaires à l'aboutissement de cette opération.

- **Madame le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir procéder au vote de la décision :**

Nombre de Votants	21
Abstention(s)	0
Voix « Contre »	0
Voix « Pour »	21

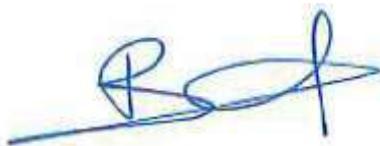
Après en avoir délibéré, il en est ainsi décidé à l'unanimité des membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

A Cugand, le 2 février 2023.

M. Adrien BARON
Secrétaire de séance

Mme Cécile BARREAU
Maire de CUGAND



#signature#



République Française
Département Vendée (85)
COMMUNE DE CUGAND

Envoyé en préfecture le 16/02/2023
Reçu en préfecture le 16/02/2023
Publié le
ID : 085-218500767-20230202-DCM2023025-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 2 février 2023

Nombre de membres	
En exercice	23
Quorum	12
Présents	20
Votants	21

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE 2 FEVRIER 2023 à 20 h 30

Le Conseil Municipal de CUGAND, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Mme Cécile BARREAU, Maire, en session ordinaire.
Date de convocation du Conseil Municipal : le vendredi 27 janvier 2023

L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le vendredi 27 janvier 2023

Présents : Mme Cécile BARREAU, Maire.

Mmes et MM. : Adrien BARON, Laurence GRONDIN, Frédéric LECOMTE, Laurence CHAUVEAU, Magalie OIRY, Adjoint.

Mmes et MM. Aurélien ALLAIRE, Jean-Emmanuel BOILEAU, Michel BOIVINEAU, Jean-Claude BOURGOIN, Guy BUCHET, Marie CHAIGNEAU, Anita DOUILLARD, David EPIARD, Annie GELINEAU, Jacqueline HEAS, Nadège LE PIOUFFLE, Hélène LERUSTE, Marc PUICHAUD, Jérôme TURMEAU, Conseillers.

Excusés :

M. André HERVOUET ayant donné procuration à Mme Cécile BARREAU,
M. Emmanuel GARREAU.

Absent :

Mme Aurélie ALLEMAND

Secrétaire de séance : M. Adrien BARON.

2023-025 – MISE A DISPOSITION PARTIELLE DE SERVICE ENTRE LA COMMUNE DE CUGAND ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TERRES DE MONTAIGU, POUR INTERVENTION TECHNIQUE SUR UN BATIMENT INTERCOMMUNAL N'AYANT PAS DE REFERENT SUR SITE

Madame le Maire explique à l'assemblée qu'une convention liait la commune à Terres de Montaigu pour la mise à disposition d'agents communaux en cas de besoin sur un bâtiment appartenant à la communauté d'agglomération dans la zone d'activités du Mortier.

Cette convention, signée en 2018, étant caduque, il convient de la renouveler cela jusqu'au 31 décembre 2026. Comme la convention précédente, il est convenu que la commune de Cugand facture ses interventions à Terres de Montaigu qui procède au remboursement selon les conditions édictées par la convention à savoir un tarif forfaitaire de 40,00 € de l'heure pour la mise à disposition des agents techniques et de 20,00 € de l'heure pour celle des agents d'entretien.

Vu les dispositions de l'article D5211-16 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les statuts de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération,
Vu le projet de la convention de mise à disposition des services communaux de Cugand en cas d'intervention technique sur les bâtiments intercommunaux n'ayant pas de référent sur site, annexé à la présente délibération,

DELIBERE

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal :

D'APPROUVER le contenu de la convention de mise à disposition des services de la commune de Cugand en faveur de Terres de Montaigu en cas d'intervention technique sur le bâtiment appartenant à la communauté d'agglomération situé sur la zone d'activités du Mortier.

D'AUTORISER Madame le Maire à signer la convention de mise à disposition et au besoin toutes pièces nécessaires à l'aboutissement de cette opération.

- **Madame le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir procéder au vote de la décision :**

Nombre de Votants	21
Abstention(s)	0
Voix « Contre »	0
Voix « Pour »	21

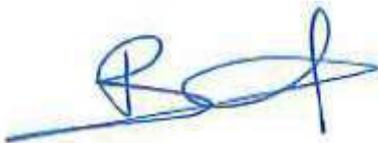
Après en avoir délibéré, il en est ainsi décidé à l'unanimité des membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

A Cugand, le 2 février 2023.

M. Adrien BARON
Secrétaire de séance

Mme Cécile BARREAU
Maire de CUGAND



#signature#



République Française
Département Vendée (85)
COMMUNE DE CUGAND

Envoyé en préfecture le 16/02/2023
Reçu en préfecture le 16/02/2023
Publié le
ID : 085-218500767-20230202-DCM2023026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 2 février 2023

Nombre de membres	
En exercice	23
Quorum	12
Présents	20
Votants	21

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE 2 FEVRIER 2023 à 20 h 30

Le Conseil Municipal de CUGAND, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Mme Cécile BARREAU, Maire, en session ordinaire.
Date de convocation du Conseil Municipal : le vendredi 27 janvier 2023

L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le vendredi 27 janvier 2023

Présents : Mme Cécile BARREAU, Maire.

Mmes et MM. : Adrien BARON, Laurence GRONDIN, Frédéric LECOMTE, Laurence CHAUVEAU, Magalie OIRY, Adjoint.

Mmes et MM. Aurélien ALLAIRE, Jean-Emmanuel BOILEAU, Michel BOIVINEAU, Jean-Claude BOURGOIN, Guy BUCHET, Marie CHAIGNEAU, Anita DOUILLARD, David EPIARD, Annie GELINEAU, Jacqueline HEAS, Nadège LE PIOUFFLE, Hélène LERUSTE, Marc PUICHAUD, Jérôme TURMEAU, Conseillers.

Excusés :

M. André HERVOUET ayant donné procuration à Mme Cécile BARREAU,
M. Emmanuel GARREAU.

Absent :

Mme Aurélie ALLEMAND

Secrétaire de séance : M. Adrien BARON.

2023-026 – CONVENTION DE DELEGATION PARTIELLE DE COMPETENCES A TERRES DE MONTAIGU RELATIVE A L'ORGANISATION DE PROXIMITE DU TRANSPORT SCOLAIRE

Madame le Maire expose aux membres de l'assemblée que Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération déléguera pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 août 2023 sa compétence d'organisation du transport scolaire à la Région Pays de la Loire mais aussi à des communes, associations de parents d'élèves et associations familiales sur des périmètres d'action distincts et dans les conditions suivantes :

- La Région sera compétente par délégation de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération, pour l'organisation et la gestion générale des services de transports scolaires effectués intégralement sur le ressort de Terres de Montaigu dans une logique de pilotage et de supervision,
- Les Communes, Associations de parents d'élèves et Associations familiales seront compétentes par délégation de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération, pour assurer la gestion de proximité des services de transports scolaires.

La convention soumise par Terres de Montaigu vise à définir l'ensemble des compétences déléguées par Terres de Montaigu à l'organisateur secondaire de proximité et les conditions d'exercice de cette délégation.

La commune de Cugand étant organisateur secondaire de proximité se voit confier la compétence pour organiser et mettre en œuvre les services de transport scolaire dans les conditions prévues suivantes :

L'organisateur secondaire de proximité se voit déléguer le pouvoir d'initiative en matière de proposition d'adaptation des circuits ou de leurs points d'arrêt.

Il effectue auprès du transporteur pour le compte de la Communauté d'agglomération Terres de Montaigu, les démarches suivantes :

- L'adaptation des itinéraires (les points d'arrêt, les jours, horaires de passage, ...)
- L'information sur les points d'arrêts à créer, maintenir ou supprimer.

La convention prend effet du 1^{er} janvier 2023 jusqu'au 31 août 2023.

DELIBERE

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal :

D'APPROUVER le contenu de la convention de délégation partielle de compétences à terres de Montaigu relative à l'organisation de proximité du transport scolaire.

D'AUTORISER Madame le Maire à signer ladite convention avec Terres de Montaigu.

- **Madame le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir procéder au vote de la décision :**

Nombre de Votants	21
Abstention(s)	0
Voix « Contre »	0
Voix « Pour »	21

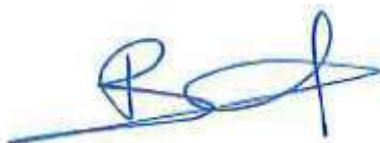
Après en avoir délibéré, il en est ainsi décidé à l'unanimité des membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

A Cugand, le 2 février 2023.

M. Adrien BARON
Secrétaire de séance

Mme Cécile BARREAU
Maire de CUGAND



#signature#



République Française
Département Vendée (85)
COMMUNE DE CUGAND

Envoyé en préfecture le 16/02/2023
Reçu en préfecture le 16/02/2023
Publié le 
ID : 085-218500767-20230202-DCM2023027-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 2 février 2023

Nombre de membres	
En exercice	23
Quorum	12
Présents	20
Votants	21

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE 2 FEVRIER 2023 à 20 h 30

Le Conseil Municipal de CUGAND, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Mme Cécile BARREAU, Maire, en session ordinaire.
Date de convocation du Conseil Municipal : le vendredi 27 janvier 2023

L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le vendredi 27 janvier 2023

Présents : Mme Cécile BARREAU, Maire.

Mmes et MM. : Adrien BARON, Laurence GRONDIN, Frédéric LECOMTE, Laurence CHAUVEAU, Magalie OIRY, Adjoints.

Mmes et MM. Aurélien ALLAIRE, Jean-Emmanuel BOILEAU, Michel BOIVINEAU, Jean-Claude BOURGOIN, Guy BUCHET, Marie CHAIGNEAU, Anita DOUILLARD, David EPIARD, Annie GELINEAU, Jacqueline HEAS, Nadège LE PIOUFFLE, Hélène LERUSTE, Marc PUICHAUD, Jérôme TURMEAU, Conseillers.

Excusés :

M. André HERVOUET ayant donné procuration à Mme Cécile BARREAU,
M. Emmanuel GARREAU.

Absent :

Mme Aurélie ALLEMAND

Secrétaire de séance : M. Adrien BARON.

2023-027 – CONVENTION AVEC VENDEE EAU POUR DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE POTEAUX D'INCENDIE SUR LA COMMUNE

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que, régulièrement, Vendée Eau intervient pour le compte de la commune afin de procéder au remplacement de poteaux d'incendie endommagés ou vétustes.

Ces remplacements induisent systématiquement la signature d'une convention entre la commune et Vendée Eau.

Afin d'améliorer la réactivité des opérations ralenties par les démarches administratives comme l'adoption des délibérations, il est proposé aujourd'hui d'accorder une autorisation permanente pour l'année 2023 à Madame le Maire de signer les conventions précisant les conditions de mise en œuvre des travaux de remplacement des poteaux d'incendie et la participation financière de la commune.

Concernant la participation financière de la commune, elle fera alors l'objet d'une communication au conseil municipal dans le cadre du rapport consacré aux délégations accordées à Madame le Maire.

DELIBERE

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal :

D'AUTORISER Madame le Maire à signer toutes conventions avec Vendée Eau portant sur les travaux de remplacement des poteaux d'incendie et précisant les conditions de mise en œuvre de ces derniers et la participation financière de la commune, ceci pour l'année 2023.

- **Madame le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir procéder au vote de la décision :**

Nombre de Votants	21
Abstention(s)	0
Voix « Contre »	0
Voix « Pour »	21

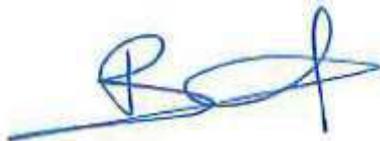
Après en avoir délibéré, il en est ainsi décidé à l'unanimité des membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

A Cugand, le 2 février 2023.

M. Adrien BARON
Secrétaire de séance

Mme Cécile BARREAU
Maire de CUGAND



#signature#



République Française
Département Vendée (85)
COMMUNE DE CUGAND

Envoyé en préfecture le 16/02/2023
Reçu en préfecture le 16/02/2023
Publié le 
ID : 085-218500767-20230202-DCM2023028-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 2 février 2023

Nombre de membres	
En exercice	23
Quorum	12
Présents	20
Votants	21

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE 2 FEVRIER 2023 à 20 h 30

Le Conseil Municipal de CUGAND, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Mme Cécile BARREAU, Maire, en session ordinaire.
Date de convocation du Conseil Municipal : le vendredi 27 janvier 2023

L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le vendredi 27 janvier 2023

Présents : Mme Cécile BARREAU, Maire.

Mmes et MM. : Adrien BARON, Laurence GRONDIN, Frédéric LECOMTE, Laurence CHAUVEAU, Magalie OIRY, Adjoint.

Mmes et MM. Aurélien ALLAIRE, Jean-Emmanuel BOILEAU, Michel BOIVINEAU, Jean-Claude BOURGOIN, Guy BUCHET, Marie CHAIGNEAU, Anita DOUILLARD, David EPIARD, Annie GELINEAU, Jacqueline HEAS, Nadège LE PIOUFFLE, Hélène LERUSTE, Marc PUICHAUD, Jérôme TURMEAU, Conseillers.

Excusés :

M. André HERVOUET ayant donné procuration à Mme Cécile BARREAU,
M. Emmanuel GARREAU.

Absent :

Mme Aurélie ALLEMAND

Secrétaire de séance : M. Adrien BARON.

2023-028 : ACQUISITION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN APPARTENANT A BI DEVELOPPEMENT

Madame le Maire informe l'assemblée que, dans le cadre de la création de la piste cyclable entre Cugand et La Bernardière, un accord a été trouvé avec la société BI Développement, représentée par Monsieur Joël BARBIER, pour acquérir une parcelle de terrain, cadastrée AK 445p, pour une surface approximative de 604m², lui appartenant, le tout pour un montant de 0,1679 € le mètre carré, les frais de bornage et de notaire étant pris en charge par la commune.

Vu le projet de division établi le 20 janvier 2023 par le cabinet de Géomètres experts PROGEO Conseils,

➤ **Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal :**

D'APPROUVER l'acquisition de la parcelle de terrain cadastrée AK 445p, sise route départemental 77 à Cugand, appartenant à la société BI Développement, représentée par Monsieur Joël BARBIER dont le siège est domicilié 7 rue Jean Charcot à Basse-Goulaine (44115),

DE FIXER le prix d'achat au montant de 0,1679 € le mètre carré, les frais de bornage et de notaire étant pris en charge par la commune,

D'AUTORISER Madame le Maire à signer l'acte de vente à venir.

DELIBERE

Madame le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir procéder au vote de la décision :

Nombre de Votants	21
Abstention(s)	0
Voix « Contre »	0
Voix « Pour »	21

Après en avoir délibéré, il en est ainsi décidé à l'unanimité des membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

A Cugand, le 2 février 2023.

M. Adrien BARON
Secrétaire de séance

Mme Cécile BARREAU
Maire de CUGAND



#signature#



République Française
Département Vendée (85)
COMMUNE DE CUGAND

Envoyé en préfecture le 16/02/2023
Reçu en préfecture le 16/02/2023
Publié le
ID : 085-218500767-20230202-DCM2023029-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 2 février 2023

Nombre de membres	
En exercice	23
Quorum	12
Présents	20
Votants	21

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE 2 FEVRIER 2023 à 20 h 30

Le Conseil Municipal de CUGAND, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Mme Cécile BARREAU, Maire, en session ordinaire.
Date de convocation du Conseil Municipal : le vendredi 27 janvier 2023

L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le vendredi 27 janvier 2023

Présents : Mme Cécile BARREAU, Maire.

Mmes et MM. : Adrien BARON, Laurence GRONDIN, Frédéric LECOMTE, Laurence CHAUVEAU, Magalie OIRY, Adjoint.

Mmes et MM. Aurélien ALLAIRE, Jean-Emmanuel BOILEAU, Michel BOIVINEAU, Jean-Claude BOURGOIN, Guy BUCHET, Marie CHAIGNEAU, Anita DOUILLARD, David EPIARD, Annie GELINEAU, Jacqueline HEAS, Nadège LE PIOUFFLE, Hélène LERUSTE, Marc PUICHAUD, Jérôme TURMEAU, Conseillers.

Excusés :

M. André HERVOUET ayant donné procuration à Mme Cécile BARREAU,

M. Emmanuel GARREAU.

Absent :

Mme Aurélie ALLEMAND

Secrétaire de séance : M. Adrien BARON.

2023-029 : ACQUISITION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN APPARTENANT A MONSIEUR REGIS DESFONTAINES

Madame le Maire informe l'assemblée que, dans le cadre de la création de la piste cyclable entre Cugand et La Bernardière, un accord a été trouvé avec Monsieur Régis DESFONTAINES, pour acquérir une parcelle de terrain, cadastrée AK 119p, pour une surface approximative de 294m², lui appartenant, le tout pour un montant de 0,1679 € le mètre carré, les frais de bornage et de notaire étant pris en charge par la commune.

Vu le projet de division établi le 20 janvier 2023 par le cabinet de Géomètres experts PROGEO Conseils,

➤ **Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal :**

D'APPROUVER l'acquisition de la parcelle de terrain cadastrée AK 119p, sise route départemental 77 à Cugand, appartenant à Régis DESFONTAINES, domicilié La Musse à Treize-Septiers (85600),

DE FIXER le prix d'achat au montant de 0,1679 € le mètre carré, les frais de bornage et de notaire étant pris en charge par la commune,

D'AUTORISER Madame le Maire à signer l'acte de vente à venir.

DELIBERE

Madame le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir procéder au vote de la décision :

Nombre de Votants	21
Abstention(s)	0
Voix « Contre »	0
Voix « Pour »	21

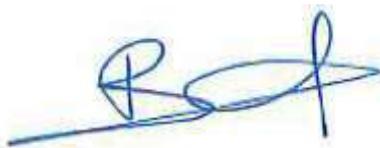
Après en avoir délibéré, il en est ainsi décidé à l'unanimité des membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

A Cugand, le 2 février 2023.

M. Adrien BARON
Secrétaire de séance

Mme Cécile BARREAU
Maire de CUGAND



#signature#



République Française
Département Vendée (85)
COMMUNE DE CUGAND

Envoyé en préfecture le 16/02/2023
Reçu en préfecture le 16/02/2023
Publié le
ID : 085-218500767-20230202-DCM2023030-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 2 février 2023

Nombre de membres	
En exercice	23
Quorum	12
Présents	20
Votants	21

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE 2 FEVRIER 2023 à 20 h 30

Le Conseil Municipal de CUGAND, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Mme Cécile BARREAU, Maire, en session ordinaire.
Date de convocation du Conseil Municipal : le vendredi 27 janvier 2023

L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le vendredi 27 janvier 2023

Présents : Mme Cécile BARREAU, Maire.

Mmes et MM. : Adrien BARON, Laurence GRONDIN, Frédéric LECOMTE, Laurence CHAUVEAU, Magalie OIRY, Adjoint.

Mmes et MM. Aurélien ALLAIRE, Jean-Emmanuel BOILEAU, Michel BOIVINEAU, Jean-Claude BOURGOIN, Guy BUCHET, Marie CHAIGNEAU, Anita DOUILLARD, David EPIARD, Annie GELINEAU, Jacqueline HEAS, Nadège LE PIOUFFLE, Hélène LERUSTE, Marc PUICHAUD, Jérôme TURMEAU, Conseillers.

Excusés :

M. André HERVOUET ayant donné procuration à Mme Cécile BARREAU,

M. Emmanuel GARREAU.

Absent :

Mme Aurélie ALLEMAND

Secrétaire de séance : M. Adrien BARON.

2023-030 - PARTICIPATION AU COS 2023

Madame le Maire rappelle que lors du dernier conseil, le conseil municipal a adopté une délibération fixant la participation de la commune au COS de Terres de Montaigu.

Ce dernier ayant amélioré ses prestations destinées aux agents des collectivités adhérentes, la quasi-totalité de nos agents pouvant prétendre à s'y inscrire se sont désormais enregistrés auprès du COS.

Si cela ne change pas le montant par agent, toujours fixé à 35 euros pour la participation finale de la commune de Cugand, cela augmente la part totale de la Commune estimée désormais à 875 euros au lieu de 630 euros prévus en décembre.

Afin de pouvoir procéder aux ajustements nécessaires en cas d'inscription en cours d'année de nouveaux agents, il paraît plus judicieux de n'évoquer désormais que le prix unitaire de la participation communale et d'adopter une nouvelle délibération pour 2023.

DELIBERE

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal :

D'ALLOUER une subvention pour l'adhésion de ses agents communaux au COS Terres de Montaigu au titre de l'année 2023, pour un montant fixé à 35 euros par agents inscrits,

D'INSCRIRE les crédits nécessaires pour le versement de cette participation annuelle,

DE DEMANDER à Madame le Maire d'engager les démarches nécessaires.

- **Madame le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir procéder au vote de la décision :**

Nombre de Votants	21
Abstention(s)	0
Voix « Contre »	0
Voix « Pour »	21

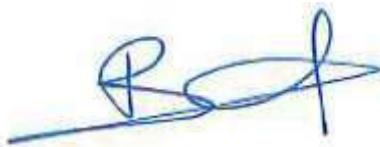
Après en avoir délibéré, il en est ainsi décidé à l'unanimité des membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

A Cugand, le 2 février 2023.

M. Adrien BARON
Secrétaire de séance

Mme Cécile BARREAU
Maire de CUGAND



#signature#



République Française
Département Vendée (85)
COMMUNE DE CUGAND

Envoyé en préfecture le 16/02/2023
Reçu en préfecture le 16/02/2023
Publié le
ID : 085-218500767-20230202-DCM2023031-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 2 février 2023

Nombre de membres	
En exercice	23
Quorum	12
Présents	20
Votants	21

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE 2 FEVRIER 2023 à 20 h 30

Le Conseil Municipal de CUGAND, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Mme Cécile BARREAU, Maire, en session ordinaire.
Date de convocation du Conseil Municipal : le vendredi 27 janvier 2023

L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le vendredi 27 janvier 2023

Présents : Mme Cécile BARREAU, Maire.

Mmes et MM. : Adrien BARON, Laurence GRONDIN, Frédéric LECOMTE, Laurence CHAUVEAU, Magalie OIRY, Adjoint.

Mmes et MM. Aurélien ALLAIRE, Jean-Emmanuel BOILEAU, Michel BOIVINEAU, Jean-Claude BOURGOIN, Guy BUCHET, Marie CHAIGNEAU, Anita DOUILLARD, David EPIARD, Annie GELINEAU, Jacqueline HEAS, Nadège LE PIOUFFLE, Hélène LERUSTE, Marc PUICHAUD, Jérôme TURMEAU, Conseillers.

Excusés :

M. André HERVOUET ayant donné procuration à Mme Cécile BARREAU,

M. Emmanuel GARREAU.

Absent :

Mme Aurélie ALLEMAND

Secrétaire de séance : M. Adrien BARON.

2023-031 : CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT POUR LES SERVICES TECHNIQUES

Madame le Maire rappelle que, conformément au Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Madame le Maire expose donc aux membres de l'assemblée que :

- compte tenu des besoins recensés aux services techniques, il est proposé de créer un emploi permanent sur le grade d'adjoint technique relevant du cadre d'emplois des adjoints techniques,
- Missions principales : Entretien et aménagement paysager et entretien des espaces publics (bâti et non bâti),
- Temps de travail : 35 heures par semaine
- Grade : adjoint technique, adjoint technique principal de 2^{ème} classe, adjoint technique principal de 1^{ère} classe

DELIBERE

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal :

D'APPROUVER la création du poste, au 15 février 2023, selon le descriptif et les caractéristiques annoncés,

DE METTRE A JOUR le tableau des effectifs de la collectivité ;

DE PRECISER que les précédentes délibérations fixant le tableau des effectifs de la commune de Cugand sont abrogées à compter de l'entrée en vigueur de la présente.

- **Madame le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir procéder au vote de la décision :**

Nombre de Votants	21
Abstention(s)	0
Voix « Contre »	0
Voix « Pour »	21

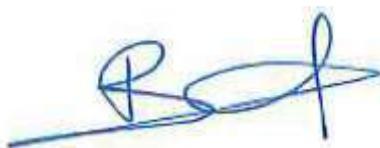
Après en avoir délibéré, il en est ainsi décidé à l'unanimité des membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

A Cugand, le 2 février 2023.

M. Adrien BARON
Secrétaire de séance

Mme Cécile BARREAU
Maire de CUGAND



#signature#



République Française
Département Vendée (85)
COMMUNE DE CUGAND

Envoyé en préfecture le 16/02/2023
Reçu en préfecture le 16/02/2023
Publié le 
ID : 085-218500767-20230202-DCM2023032-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 2 février 2023

Nombre de membres	
En exercice	23
Quorum	12
Présents	20
Votants	21

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE 2 FEVRIER 2023 à 20 h 30

Le Conseil Municipal de CUGAND, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Mme Cécile BARREAU, Maire, en session ordinaire.
Date de convocation du Conseil Municipal : le vendredi 27 janvier 2023

L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le vendredi 27 janvier 2023

Présents : Mme Cécile BARREAU, Maire.

Mmes et MM. : Adrien BARON, Laurence GRONDIN, Frédéric LECOMTE, Laurence CHAUVEAU, Magalie OIRY, Adjoint.

Mmes et MM. Aurélien ALLAIRE, Jean-Emmanuel BOILEAU, Michel BOIVINEAU, Jean-Claude BOURGOIN, Guy BUCHET, Marie CHAIGNEAU, Anita DOUILLARD, David EPIARD, Annie GELINEAU, Jacqueline HEAS, Nadège LE PIOUFFLE, Hélène LERUSTE, Marc PUICHAUD, Jérôme TURMEAU, Conseillers.

Excusés :

M. André HERVOUET ayant donné procuration à Mme Cécile BARREAU,

M. Emmanuel GARREAU.

Absent :

Mme Aurélie ALLEMAND

Secrétaire de séance : M. Adrien BARON.

2023-032 : CREATION D'UN EMPLOI NON-PERMANENT POUR LES SERVICES TECHNIQUES

Madame le Maire rappelle que, conformément au Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Madame le Maire expose donc aux membres de l'assemblée que :

- compte tenu des besoins recensés aux services techniques, il est proposé de créer un emploi non-permanent sur le grade d'adjoint technique,
- Missions principales : Entretien des bâtiments,
- Temps de travail : 17 heures par semaine
- Niveau de rémunération : adjoint technique : Indice majoré 354, indice brut 387,
- Durée : du 01/03/23 au 31/12/23.

DELIBERE

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal :

D'APPROUVER la création du poste, au 1^{er} mars 2023, selon le descriptif et les caractéristiques annoncés,

DE METTRE A JOUR le tableau des effectifs de la collectivité ;

DE PRECISER que les précédentes délibérations fixant le tableau des effectifs de la commune de Cugand sont abrogées à compter de l'entrée en vigueur de la présente.

- **Madame le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir procéder au vote de la décision :**

Nombre de Votants	21
Abstention(s)	0
Voix « Contre »	0
Voix « Pour »	21

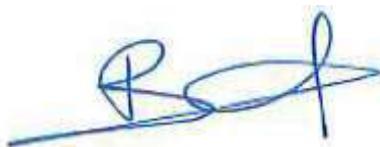
Après en avoir délibéré, il en est ainsi décidé à l'unanimité des membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

A Cugand, le 2 février 2023.

M. Adrien BARON
Secrétaire de séance

Mme Cécile BARREAU
Maire de CUGAND



#signature#



République Française
Département Vendée (85)
COMMUNE DE CUGAND

Envoyé en préfecture le 16/02/2023
Reçu en préfecture le 16/02/2023
Publié le 
ID : 085-218500767-20230202-DCM2023033-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 2 février 2023

Nombre de membres	
En exercice	23
Quorum	12
Présents	20
Votants	21

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE 2 FEVRIER 2023 à 20 h 30

Le Conseil Municipal de CUGAND, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Mme Cécile BARREAU, Maire, en session ordinaire.
Date de convocation du Conseil Municipal : le vendredi 27 janvier 2023

L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le vendredi 27 janvier 2023

Présents : Mme Cécile BARREAU, Maire.

Mmes et MM. : Adrien BARON, Laurence GRONDIN, Frédéric LECOMTE, Laurence CHAUVEAU, Magalie OIRY, Adjoint.

Mmes et MM. Aurélien ALLAIRE, Jean-Emmanuel BOILEAU, Michel BOIVINEAU, Jean-Claude BOURGOIN, Guy BUCHET, Marie CHAIGNEAU, Anita DOUILLARD, David EPIARD, Annie GELINEAU, Jacqueline HEAS, Nadège LE PIOUFFLE, Hélène LERUSTE, Marc PUICHAUD, Jérôme TURMEAU, Conseillers.

Excusés :

M. André HERVOUET ayant donné procuration à Mme Cécile BARREAU,
M. Emmanuel GARREAU.

Absent :

Mme Aurélie ALLEMAND

Secrétaire de séance : M. Adrien BARON.

2023-033 : CREATION D'UN EMPLOI NON-PERMANENT POUR LES SERVICES ADMINISTRATIFS

Madame le Maire rappelle que, conformément au Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Madame le Maire expose donc aux membres de l'assemblée que :

- compte tenu des besoins recensés aux services administratifs, il est proposé de créer un emploi non-permanent sur le grade d'adjoint administratif relevant du cadre d'emplois des adjoints administratif,
- Missions principales : Ressources humaines,
- Temps de travail : 28 heures par semaine soit 80% ETP,
- Niveau de rémunération : adjoint administratif, Indice majoré 354, indice brut 387 et régime indemnitaire éventuellement,
- Durée : du 01/03/23 au 30/06/23.

➤ **Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal :**

D'APPROUVER la création du poste, au 1^{er} mars 2023, selon le descriptif et les caractéristiques annoncés,

DE METTRE A JOUR le tableau des effectifs de la collectivité ;

DE PRECISER que les précédentes délibérations fixant le tableau des effectifs de la commune de Cugand sont abrogées à compter de l'entrée en vigueur de la présente.

➤ **Madame le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir procéder au vote de la décision :**

Nombre de Votants	21
Abstention(s)	0
Voix « Contre »	0
Voix « Pour »	21

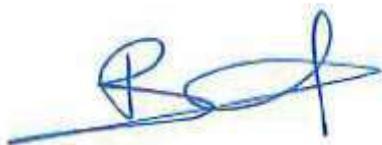
Après en avoir délibéré, il en est ainsi décidé à l'unanimité des membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

A Cugand, le 2 février 2023.

M. Adrien BARON
Secrétaire de séance

Mme Cécile BARREAU
Maire de CUGAND



#signature#



République Française
Département Vendée (85)
COMMUNE DE CUGAND

Envoyé en préfecture le 16/02/2023
Reçu en préfecture le 16/02/2023
Publié le 
ID : 085-218500767-20230202-DCM2023034-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 2 février 2023

Nombre de membres	
En exercice	23
Quorum	12
Présents	20
Votants	21

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE 2 FEVRIER 2023 à 20 h 30

Le Conseil Municipal de CUGAND, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Mme Cécile BARREAU, Maire, en session ordinaire.
Date de convocation du Conseil Municipal : le vendredi 27 janvier 2023

L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le vendredi 27 janvier 2023

Présents : Mme Cécile BARREAU, Maire.

Mmes et MM. : Adrien BARON, Laurence GRONDIN, Frédéric LECOMTE, Laurence CHAUVEAU, Magalie OIRY, Adjoint.

Mmes et MM. Aurélien ALLAIRE, Jean-Emmanuel BOILEAU, Michel BOIVINEAU, Jean-Claude BOURGOIN, Guy BUCHET, Marie CHAIGNEAU, Anita DOUILLARD, David EPIARD, Annie GELINEAU, Jacqueline HEAS, Nadège LE PIOUFFLE, Hélène LERUSTE, Marc PUICHAUD, Jérôme TURMEAU, Conseillers.

Excusés :

M. André HERVOUET ayant donné procuration à Mme Cécile BARREAU,
M. Emmanuel GARREAU.

Absent :

Mme Aurélie ALLEMAND

Secrétaire de séance : M. Adrien BARON.

2023-034 : PRESENTATION DU RAPPORT D'OBSERVATIONS DEFINITIVES DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES SUR LA GESTION DE TERRES DE MONTAIGU

Madame le Maire expose à l'assemblée que la Chambre Régionale des Comptes a adressé son rapport comportant les observations définitives de la chambre sur la gestion de Terres de Montaigu, Communauté de Communes Montaigu-Rocheservière concernant les exercices 2017 et suivants, en application des dispositions de l'article L. 243-8 du code des juridictions financières.

Ce rapport doit être désormais soumis au conseil municipal qui doit en débattre.

DELIBERE

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal :

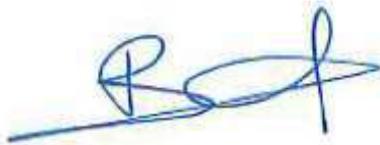
DE PRENDRE ACTE que le débat consécutif à la présentation du rapport comportant les observations définitives de la chambre sur la gestion de Terres de Montaigu, Communauté de Communes Montaigu-Rocheservière concernant les exercices 2017 et suivants, a eu lieu.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

A Cugand, le 2 février 2023.

M. Adrien BARON
Secrétaire de séance

Mme Cécile BARREAU
Maire de CUGAND



#signature#



République Française
Département Vendée (85)
COMMUNE DE CUGAND

Envoyé en préfecture le 16/02/2023
Reçu en préfecture le 16/02/2023
Publié le
ID : 085-218500767-20230202-DCM2023035-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 2 février 2023

Nombre de membres	
En exercice	23
Quorum	12
Présents	20
Votants	21

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE 2 FEVRIER 2023 à 20 h 30

Le Conseil Municipal de CUGAND, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Mme Cécile BARREAU, Maire, en session ordinaire.
Date de convocation du Conseil Municipal : le vendredi 27 janvier 2023

L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le vendredi 27 janvier 2023

Présents : Mme Cécile BARREAU, Maire.

Mmes et MM. : Adrien BARON, Laurence GRONDIN, Frédéric LECOMTE, Laurence CHAUVEAU, Magalie OIRY, Adjoint.

Mmes et MM. Aurélien ALLAIRE, Jean-Emmanuel BOILEAU, Michel BOIVINEAU, Jean-Claude BOURGOIN, Guy BUCHET, Marie CHAIGNEAU, Anita DOUILLARD, David EPIARD, Annie GELINEAU, Jacqueline HEAS, Nadège LE PIOUFFLE, Hélène LERUSTE, Marc PUICHAUD, Jérôme TURMEAU, Conseillers.

Excusés :

M. André HERVOUET ayant donné procuration à Mme Cécile BARREAU,

M. Emmanuel GARREAU.

Absent :

Mme Aurélie ALLEMAND

Secrétaire de séance : M. Adrien BARON.

2023-035 : DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL A MME LE MAIRE – RAPPORT AU CONSEIL MUNICIPAL

Madame le Maire rappelle à l'assemblée qu'en vertu des délibérations du conseil municipal en date du 25 mai 2020, portant délégations à Madame Maire, le conseil municipal est informé des décisions prises au cours de la période du **30 novembre 2022 au 26 janvier 2023** :

➤ **La délégation pour la préparation, la passation et l'exécution des marchés publics :**

N° décision	Date	Objet du marché	Attributaire	Montant TTC
DEC2022-142	1-déc.-22	Avenant n° 4 pôle Enfance	CVTP	21 446.00 €
DEC2022-144	8-déc.-22	Avt n°2 pôle Enfance	Enjoyospace	659.60 €
DEC2022-145	8-déc.-22	Poteau d'incendie 076-0074	Vendée Eau	2 220.00 €
DEC2022-146	8-déc.-22	Poteau d'incendie 076-0067	Vendée Eau	2 304.00 €

N° décision	Date	Objet du marché	Attributaire	Montant TTC
DEC2022-147	8-déc.-22	Avt n°1 Marché de MdO Maison des Asso	SCP FOREST DEBARRE	32 875.20 €
DEC2022-150	8-déc.-22	Contrat Villasur	Groupama	13 072.06 €
DEC2022-151	8-déc.-22	Contrat Flotte	Groupama	4 315.74 €
DEC2022-152	8-déc.-22	Contrat Missions	Groupama	301.40 €
DEC2022-153	20-déc.-22	Aménagement Maison des Asso Bureau d'étude	GEFI	3 168.00 €
DEC2022-154	20-déc.-22	Contrat nettoyage dessableur ECD - 3 ans	AVDL	1 262.40 €
DEC2022-155	20-déc.-22	Contrat nettoyage avaloirs - 3 ans	AVDL	7 823.60 €
DEC2022-156	21-déc.-22	Doc Arpentage création piste cyclable RD77	Progeo conseils	900.00 €
DEC 2023-001	10-janv-23	Assistance MO verdissement des cours d'école	Green Life Experience	9 264.00 €
DEC 2023-002	12-janv.-23	Contrat maintenances portes automatiques	Portalp	1 075.68 €
DEC 2023-003	12-janv.-23	Contrat de cession droits d'exploitation de spectacle	Caravane Compagnie Production	913.00 €

➤ **De la renonciation au droit de préemption urbain :**

N° décision	Date	NOM du propriétaire	ADRESSE A CUGAND	REF CADASTRALE
DEC2022-143	6-déc.-22	Mme GALLOIS Marie- Thérèse	Fouques	AB 829
DEC2022-148	08-déc.-22	M. Mme DELILLE Philippe et Sandrine	7 rue des Giraudelles	AI 651
DEC2022-149	08-déc.-22	Mme LEJEUNE Maryse	76 Fouques	AB 284 - 285
DEC2022-157	29-déc.-22	M. Mme COUTAUD Eric et Pascale	4 Antières	AH 78 – 79 – 80 -81
DEC 2023-004	17-janv.-23	M. Mme GALLARD Yannick et Marie- Thérèse	23 rue des Peupliers	AH 548

- **De la création ou modification des régies comptables** : Néant
- **De la conclusion ou révision de louages de choses dont la durée est inférieure à 12 ans** : Néant
- **De la signature de contrats d'assurance** : Néant
- **De la procédure pour ester en justice (en défense et en demande)** : Néant
- **De la souscription d'emprunts ou de lignes de trésorerie** : Néant
- **De la délivrance de concessions de cimetière** : Néant
- **De l'acceptation de dons ou legs** : Néant
- **De l'aliénation de biens mobiliers dont la valeur est inférieure à 4 600 €** : Néant
- **De l'adhésion à des associations** : Néant
- **Demande des subventions** : Néant
- **Dépôt de déclarations d'urbanisme relatives à la démolition, la transformation, ou à l'édification de biens communaux** :

N° décision	Date	Objet	Bénéficiaire
DEC2022-158	22-déc.-22	Dépôt PC Maison des Associations	Commune de Cugand

DELIBERE

Madame le Maire propose au Conseil Municipal :

DE PRENDRE ACTE de la présentation des décisions du Maire.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

A Cugand, le 2 février 2023.

M. Adrien BARON
Secrétaire de séance

Mme Cécile BARREAU
Maire de CUGAND



#signature#